



Bulletin Trimestriel
d'Information

N° 005
Juillet. 2021

Revue d'Information Statistique de l'INSEED

Institut National de la Statistique,
des Études Économiques et Démographiques

CAPTURE DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU TCHAD : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Editorial

Sommaire

Thème Central :
CAPTURE DU DIVIDENDE
DEMOGRAPHIQUE AU
TCHAD : ETAT DES LIEUX ET... 3

NOUVELLES DE L'INSEED 12

installation de la nouvelle
Directrice Générale adjointe
de l'inseed ce 14 juillet 2021 12

ACTIVITES DE L'INSEED 14

Etat d'avancement des
activités du RGPH-3 14

PUBLICATIONS DE L'INSEED 15

Indice National des Prix à la
Consommation 15

ACTIVITES DES SERVICES
STATISTIQUES SECTORIELS 17

Direction de la Statistique
Agricole (DSA) 17

REUNIONS, ATELIERS ET
SEMINAIRES 19

1. Atelier de formation sur le
ciblage des politiques de
réduction de la pauvreté 19

DIVERS 20

1. RESULTAT DES
CONCOURS DE STATISTIQUE
ET DEMOGRAPHIQUE 20

Priorisation des quatre principaux piliers du dividende démographique (emploi ; éducation et développement des compétences ; santé et bien-être ; droits, gouvernance et autonomisation des jeunes) de la feuille de route de l'union africaine (ua)

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) met à votre disposition le cinquième numéro de sa revue trimestrielle d'information statistique. Le thème central de ce numéro porte sur la capture du Dividende Démographique (DD) : état des lieux et perspectives. Les questions qui peuvent émerger de tout lecteur sont les suivantes : 'est quoi le DD? Pourquoi le DD ? Quel est son intérêt pour un pays comme le Tchad ? En effet, il existe plusieurs approches définitionnelles du DD mais la plus simple et répandue est celle de Population Reference Bureau (2013) et à propos du continent africain, « l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une baisse rapide de la fécondité d'un pays et l'évolution ultérieure de la structure par âge de la population. ». Selon l'ONU, le DD est le moment idéal pour « investir dans la santé et l'éducation », c'est-à-dire dans le « capital humain », à un moment où le rapport entre les bénéficiaires des systèmes de santé et d'éducation sont les moins nombreux par rapport à ceux qui le financent. Mais le dividende démographique est aussi un défi : celui de la création d'emplois pour la population active, sans quoi les espoirs de développement qu'il suscite ne peuvent que rester vains.

L'importance du dividende démographique dans l'émergence économique de nombreux pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est à la fin du XXe siècle a été démontrée avec le Japon, la Corée du Sud, le Taïwan dans une première vague, puis la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines et le Vietnam dans une seconde

Ces exemples montrent que pour saisir cette fenêtre d'opportunité, un certain nombre de mesures politiques, économiques, sociales et anthropologiques

ont été prises en compte. Fort de ces expériences, l'Union africaine a décidé en 2017 d'inscrire dans sa feuille de route le DD comme une de ses priorités et invite dans ce sens l'ensemble de ses Etats membres à définir comme secteurs d'investissement prioritaires l'emploi, l'éducation, la santé et la gouvernance. La dynamique de croissance démographique du Tchad portée (entre autres facteurs) par une forte fécondité peut représenter un frein à son développement. Dans la perspective de la feuille de route de l'UA en vue d'amorcer son véritable développement, le Tchad doit prioriser les quatre principaux piliers du dividende démographique (emploi et entrepreneuriat, éducation et développement des compétences, santé et bien-être, droits, gouvernance et autonomisation de la jeunesse). Les raisons du choix de ces piliers sont essentielles pour le devenir de la jeunesse africaine dans son ensemble et en particulier du Tchad.

Pilier N° 1 : Emploi et entrepreneuriat

Afin de rabaïsser les taux élevés de chômage des jeunes (le chômage sévit plus chez les jeunes de 15 à 29 ans (3,4% pour le BIT et 30,3% au sens large en 2018))



et de venir à bout de l'inadéquation des qualifications au Tchad, il importe de relever les taux d'activité en offrant des possibilités d'emploi particulièrement aux jeunes. Ainsi, le Gouvernement doit créer un environnement politique, commercial, financier et économique propice en élaborant et en mettant en œuvre de façon efficace des politiques qui font la promotion de marchés de travail flexibles, favorisent le développement de secteurs à forte intensité de main-d'œuvre capables de concurrencer au niveau mondial et libéralisent les échanges.

Il doit également collaborer avec les Directeurs Généraux (DG), les institutions bancaires nationales et régionales ainsi que le secteur privé afin de leur permettre de contribuer à l'émergence de la nouvelle génération d'entrepreneurs dans le pays ainsi qu'à la mobilisation des ressources financières nécessaires. Enfin, compte tenu du fait que l'agriculture emploie plus de trois cinquièmes de la main-d'œuvre au Tchad, la priorisation de ce secteur, afin de contribuer à l'absorption de la plupart des jeunes en proie au chômage, revêt une importance capitale. Il sera question surtout d'investir dans les secteurs à effets multiplicateurs d'emplois élevés, notamment dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'industrie manufacturière, l'agriculture et les industries agricoles afin de susciter des emplois et stimuler la croissance inclusive.

Pilier N° 2 : Education et développement des compétences

Sur le plan éducatif, dans l'ensemble, le taux d'accès au primaire au Tchad en 2017/2018 est estimé à 61%, soit moins de deux personnes sur trois. Le Taux Net de Scolarisation (TNS) au primaire est évalué à 46,0% en 2018 alors que le taux brut de scolarisation est estimé à 72,5% contre 43,7% en 2011. L'amélioration des résultats en matière d'éducation au Tchad s'avère essentielle pour veiller à ce que les efforts de valorisation du dividende démographique sur le continent portent ses fruits et constitue l'un des domaines les plus importants qui nécessitent des financements stratégiques. Le pays doit procéder à la révision des programmes éducatifs des institutions d'enseignement afin d'améliorer leur qualité et leur pertinence par rapport aux besoins du marché du travail et de développement national, notamment en mettant l'accent sur le développement des compétences et en accordant une plus grande attention à la Science, à la Technologie, à l'Ingénierie et aux Mathématiques (STIM) grâce à une mise en œuvre plus efficace des politiques continentales telles que la Stratégie africaine pour le développement de la

science, de la technologie et de l'innovation (STISA 2014-2024) et la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025).

“L'importance de garantir la bonne santé et le bien-être s'avère capitale pour assurer la réduction de la vulnérabilité des jeunes et maximiser l'investissement dans le capital humain.”

Pilier N° 3 : Santé et bien-être

Au niveau de la santé de la reproduction, selon les résultats de l'EDS-MICS, le rapport de mortalité maternelle a été estimé à 860 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2014-2015 et seulement 24% de naissances ont été assistées par un personnel de santé dont 58,6% en milieu urbain et 15,9% en milieu rural. L'espérance de vie à la naissance au Tchad en 2009 était de 52,4 ans¹; elle est de 51,6 ans chez les hommes et de 53,4 ans chez les femmes. On constate que les femmes présentent des risques de mortalité moindres que les hommes avec une différence de 1,8 an en faveur des femmes (INSEED, 2014).

L'importance de garantir la bonne santé et le bien-être s'avère capitale pour assurer la réduction de la vulnérabilité des jeunes et maximiser l'investissement dans le capital humain. Il s'avère également essentiel d'accélérer la transition démographique et d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre. A ce titre, pour tirer pleinement profit du dividende démographique, il est indispensable d'entreprendre des investissements stratégiques susceptibles d'améliorer les résultats en matière de santé relatifs à l'accès à la santé sexuelle et génésique, y compris la planification des naissances, afin de s'assurer que les femmes peuvent décider elles-mêmes du nombre d'enfants qu'elles souhaiteraient avoir et de l'écart entre les naissances de ces enfants.

Par ailleurs, il est également nécessaire d'accroître la survie des enfants en mettant l'accent sur la prévention des maladies infectieuses, la vaccination, l'amélioration de la nutrition et le renforcement des interventions médicales pendant la période néonatale. Le potentiel du dividende démographique ne peut être réalisé dans un contexte de discriminations et d'inégalités persistantes entre les hommes et les femmes, ce qui laisse de nombreuses femmes et filles privées de pouvoirs et de leurs droits.

Pilier N° 4 : Droits, gouvernance et autonomisation de la jeunesse

La population des adolescents de 15-24 ans recensée au RGPH2 est estimée à 1 909 521 habitants soit 17,5% de la population totale

du Tchad de 2009. De manière générale, les jeunes de 15-34 ans révolus représentent 29,8% (3 264 758 habitants) de la population totale, ce qui constitue une énorme ressource capable de garantir une participation et une représentation significatives des jeunes et le respect des droits de l'homme dans le pays, à condition que cette jeunesse soit encouragée par des mesures incitatives appropriées. Le défi constaté actuellement est la participation restreinte de cette considérable ressource

humaine aux processus politiques formels et de la jouissance limitée de leurs droits. En posant les jalons de la valorisation du dividende démographique et de l'instauration du développement porteur de transformation de l'Etat tchadien, il est nécessaire d'entreprendre des investissements tout en assurant de façon continue l'ouverture de l'espace politique, la promotion des droits, la gouvernance participative et l'autonomisation de la jeunesse tchadienne. Il est nécessaire de:

- Créer des mécanismes inclusifs de mise en œuvre nationale pour l'élaboration régulière et périodique de rapports sur la mise en œuvre des instruments sur les valeurs partagées, en particulier la Charte africaine de la jeunesse (CAJ) et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG), à travers des mécanismes existants tels que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et la soumission des rapports nationaux sur la CADEG ;

- Renforcer la responsabilisation de la jeunesse à travers l'intégration de l'éducation civique dans les programmes d'enseignement scolaire, sur les plates-formes médiatiques et autres médias afin de leur inculquer les principes du panafricanisme, l'Etat de droit, les droits de l'homme ainsi que les devoirs et responsabilités individuels. Le Dividende Démographique étant un élément central du débat sur l'émergence africaine pour conduire à l'autonomisation des femmes. Il représente une occasion unique pour de nombreux pays pauvres en général et en particulier, les pays africains de connaître une croissance économique accélérée à la suite des changements démographiques conjugués à la mise en œuvre des politiques économiques saines et adéquates. C'est pourquoi l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques du Tchad diffusera des informations crédibles et à jour sur la capture du dividende démographique pour éclairer et aider les autorités tchadiennes et leurs partenaires qui œuvrent pour le développement du Tchad.

**Le Directeur Général
de l'INSEED**

Dr BARADINE ZAKARIA MOURSAL

Thème Central : Capture du Dividende Démographique au Tchad

Le plan de présentation est le suivant :

- ▶ Etat des lieux
- ▶ Perspectives

A. ETAT DES LIEUX

1. Capture du Dividende Démographique au Tchad

Les résultats du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009 (RGPH2), la population du Tchad est relativement jeune avec un âge moyen de la population qui est de 19,7 ans alors que l'âge médian est de 14,8 ans. Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est de 3,6% et la taille moyenne des ménages est évaluée à 5,3 personnes. Cette forte croissance démographique s'explique par le niveau de fécondité qui reste l'un des plus élevés au monde avec un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) qui s'établit autour de 7 enfants par femme et la très faible utilisation de la contraception moderne (5%).

La littérature internationale montre l'importance des changements de structure par âge dans l'accélération de la croissance économique des pays émergents, notamment en Asie de l'Est. Ces nouvelles approches qui intègrent la dimension de structure par âge de la population se basent sur la reconnaissance de la solidarité entre les générations qui existent dans toute société et repose sur la prise en compte des changements de cette structure par âge qui accompagnent la transition démographique. Les auteurs concluent qu'il convient donc de chercher à accélérer la transition démographique (promouvoir l'espacement des naissances et continuer à faire baisser la mortalité). Le changement de la structure par âge résultant de la transition démographique, transforme progressivement les comportements économiques des agents suivant des étapes successives. Dans un premier temps, la baisse de la mortalité, surtout celle des enfants, conduit à de fortes augmentations des naissances et des effectifs de jeunes. Puis, lorsque la fécondité commence à baisser, le nombre de naissances croît moins vite, se stabilise ou décroît, mais, la population d'âge actif (conventionnellement les 15 à 64 ans) continue d'augmenter. Les taux de dépendance diminuent et les actifs, plus nombreux, de même que les gouvernements sont alors en mesure de réduire

leurs dépenses en faveur des enfants et de consacrer une part plus importante de leurs revenus et de leurs budgets à l'épargne et aux investissements productifs. Ce faisant, ils contribuent à stimuler la croissance économique. Ce sont ces conditions démographiques favorables qu'ont su mettre à profit la plupart des régions du monde, dont notamment l'Asie de l'Est et du Sud-Est, pour accélérer leur croissance économique entre 1970 et 2000. Dans le cas du Tchad, la démographie du pays présente-t-elle ces conditions favorables et, dans quelles mesures le pays pourrait-il bénéficier de ces conditions ?

Le Dividende Démographique (DD) peut être défini comme « l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) par tête susceptible de découler de la proportion croissante des personnes qui touchent un revenu par rapport au nombre de consommateurs d'une population, en raison de changements de la structure par âge et de l'amélioration de la productivité résultant d'investissements dans la santé, l'autonomisation, l'éducation et l'emploi » (Division de la Population des Nations Unies, 2017).

Un certain nombre de pays africains sont entrés (ou sont sur le point d'entrer) dans cette phase de transition démographique. À l'échelle du continent, cela pourrait représenter un bénéfice estimé à 500 milliards USD par an sur une période de 30 ans, stimulant ainsi les économies et permettant à des milliers de personnes d'échapper à la pauvreté en améliorant leur qualité de vie. Mais le dividende démographique n'est pas automatique. Sa réalisation exige des investissements multisectoriels et ciblés immédiats. Il est judicieux et opportun de faire un état des lieux en ce qui concerne les indicateurs ayant trait à la capture du dividende démographique, car c'est l'une des voies qui se présentent aujourd'hui aux pays africains notamment le Tchad pour sortir de sa situation de pauvreté.

a-Historique

La mesure du Dividende Démographique a été le plus souvent faite grâce aux indicateurs issus du modèle DemDiv associés au calcul du rapport de dépendance démographique. Certaines analyses faites par le passé abordent la question du Dividende Démographique sous l'angle purement démographique, mais aujourd'hui démographes et économistes ont pensé qu'il serait bon de réfléchir à la question en mixant le démographique et l'économique d'où la méthodologie des Comptes de Transferts Nationaux (CTN) ou National Transfer Accounts (NTA) comme outil harmonisé de mesure du Dividende Démographique. Les NTA permettent de répondre aux questions suivantes : 1) Quelle est la production (revenu) par âge ou de chaque groupe d'âge? 2) A combien évalue-t-on la consommation par âge ou groupe d'âge? 3) Quelle part du revenu est partagée par âge ? et 4) A combien s'élève l'épargne par âge ?

b-DemDiv

DemDiv est un modèle de projection adaptable dans divers pays, reposant sur des données probantes qui informe les décideurs dans des pays à haute fécondité sur les éventuels avantages du dividende démographique afin d'obtenir leur soutien pour procéder à des investissements dans des politiques multisectorielles nécessaires pour récolter ces mêmes bénéfices. Le modèle qui peut être appliqué dans n'importe quel pays permet aux utilisateurs de concevoir des scénarii multiples démontrant comment le pouvoir combiné d'investissements dans la planification familiale, l'éducation et l'économie peut créer un dividende démographique qui serait impossible avec le statut quo. Il s'agit d'un modèle avec deux composantes qui projette les changements démographiques et les changements économiques avec des équations estimant l'emploi et l'investissement, ainsi que le produit intérieur brut (PIB) et le PIB par habitant.

Sous-modèle démographique

Le sous-modèle démographique dans DemDiv projette les déterminants de la fécondité et de la mortalité, et partant, la croissance de la population et la structure par âge. Ceux-ci sont ensuite saisis dans le modèle économique. Il repose sur un modèle précédent du Futures Group appelé RAPID (Moreland, 2012). Les données entrées par l'utilisateur sont des variables qui peuvent être influencées par les changements dans les politiques et programmes. Ces données sont :

- 1-Education des filles (espérance de vie scolaire) ; 2-Taux de prévalence de la contraception (TPC) ;
- 3-Infécondité du post-partum (IPP) et 4-Stérilité.

Sous-modèle économique

Le modèle économique intègre les résultats du modèle démographique et de plusieurs nouvelles variables de politiques pour projeter le PIB et le PIB par habitant. La projection du PIB compte trois composantes : investissement, emploi et productivité globale des facteurs (PGF) qui est une mesure de l'efficacité avec laquelle les intrants économiques sont utilisés.

L'équation de la PGF se base uniquement sur les variables des politiques économiques. Les résultats de l'équation sur l'emploi sont ensuite combinés à un paramètre d'éducation qui est fixé partiellement par l'utilisateur pour projeter le rendement de la population active et, de pair avec les résultats de l'investissement et de la productivité, pour projeter ensuite le PIB. Les variables qui peuvent être influencées par les changements dans les programmes et les politiques sont :

- 1-Développement du marché financier ; 2-Infrastructure des TIC ;
- 3-Institutions publiques ;
- 4. Importations ; 5-Flexibilité du marché du travail et 6-Education.

c-Profil de consommation et de revenu

Cette section aborde le profil de consommation et de revenu issu du premier rapport profil dividende démographique publié en 2017 (Données de l'ECOSIT3 de 2011 et rapport rédigé en 2016 à Saly au Sénégal). Le lecteur doit retenir qu'un nouveau profil est en cours d'élaboration (Données de l'ECOSIT4 de 2018 et rapport rédigé en 2021 à Mara au Tchad).

La consommation C est calculée comme étant la somme : $C = CF + CG$

$C =$ Consommation ; $CF =$ Consommation Privée ; $CG =$ Consommation Publique.

$CF = CFE + CFH + CFX$ $CFE =$ Consommation Privée d'Education
 $CFH =$ Consommation Privée de Santé
 $CFX =$ Autres Consommations Privées

$CG = CGE + CGH + CGX$ $CGE =$ Consommation Publique d'Education
 $CGH =$ Consommation Publique de Santé
 $CGX =$ Autres Consommations Publiques

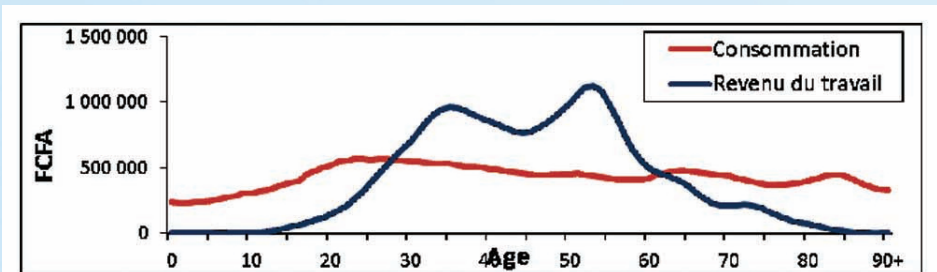
Par ailleurs, revenu total du travail (YL) = revenu du travail salarié (YLE) + revenu de l'auto-emploi (YLS)

Au niveau national, la consommation totale d'éducation (consommation privée + consommation publique) est estimée à 0,2 milliard de F CFA au niveau préscolaire (3-5 ans), 17,4 milliards de F CFA au niveau primaire (6-11 ans) et 39,6 milliards de F CFA au niveau secondaire (12-18 ans). La consommation privée de santé est inférieure à la consommation publique de santé dans les tranches d'âge 0-4 ans, 12-16 ans et 41-49 ans correspondant respectivement à la petite enfance, à la tranche d'âge de début de procréation et à la tranche d'âge de la fin de la période féconde où des investissements massifs sont consacrés au secteur de la santé par le pouvoir public alors qu'elle est nettement supérieure à cette dernière dans les autres groupes d'âge. La consommation totale du Tchad en 2011 est estimée à 4 528 milliards de F CFA pour l'ensemble de la population et 428 315 F CFA par individu au niveau moyen alors que le revenu total du travail en 2011 s'élève à 2 994,3 milliards de F CFA. Le revenu moyen par

individu de l'ensemble de la population urbaine s'élève à 898 345 F CFA contre 253 180 F CFA par tête en milieu rural. D'une manière générale, les enfants et les personnes âgées consomment plus de ressources qu'ils ne produisent. Les enfants et les personnes âgées qui consomment plus qu'ils ne produisent présentent un déficit, alors que les adultes en âge de travailler produisent généralement plus qu'ils ne consomment. Ces derniers dégagent donc un surplus. Le déficit du cycle de vie pour un groupe d'âge donné est défini comme la différence entre la consommation et le revenu du travail.

Le tableau 1 présente le profil moyen du cycle de vie selon le milieu de résidence. Il montre que le déficit à la jeunesse (435 720 FCFA par tête) en milieu urbain est supérieur au déficit à la jeunesse (235 400 FCFA par individu) en milieu rural. Le surplus généré par les individus est faible en milieu rural (215 950 FCFA par tête) contrairement à celui généré en milieu urbain (868 252 FCFA par tête). Les individus en milieu rural sont plus dépendants que ceux du milieu urbain. Globalement, il apparaît que le déficit du cycle de vie (différence entre consommation et revenu du travail) du Tchad en 2011 se situe à 2490 milliards FCFA. Il est très élevé par rapport au surplus qui est de 956 milliards. Il subsiste un gap de 1535 milliards, soit 32% du PIB. Ce gap représente la demande sociale du pays en 2011. Mais on constate que le déficit à la jeunesse (pour les 0-27 ans) est de 2403 milliards de F CFA, ce qui représente l'essentiel du déficit total. Le déficit à la vieillesse (62 ans et plus) se situe à 87 milliards F CFA.

Figure 1 : Profil moyen de consommation et de revenu du travail



Source: Administration publique et ECOSIT3 2011, calculs NTA 2016

Tableau 1 : Récapitulatif des résultats liés au déficit du cycle de vie.

	Groupes d'âge dépendants	Déficit moyen à la jeunesse	Déficit moyen à la vieillesse	Groupe d'âge générant un surplus	Surplus moyen
Milieu urbain	0-29 ans et 77 ans et plus	435 720	351 420	30-76	868 250
Milieu Rural	0-26 ans et 57 ans et plus	235 440	306 790	27-56 ans	215 940
Ensemble	0-27 ans et 62 ans et plus	282 250	257 900	28-61 ans	361 450

Source : Administration publique et ECOSIT3 2011, calculs NTA 2016

d-Ratio de Soutien Economique et Dividende Démographique

Le ratio de soutien économique mesure l'effet de la structure par âge sur la capacité de la population à contribuer à la production courante.

Le premier Dividende Démographique (DD) est lié à la transition démographique. La transition démographique désigne le passage d'une économie rurale et agraire, caractérisée démographiquement par des taux élevés de natalité et de mortalité, à une économie urbaine et industrialisée, caractérisée par une baisse de ces deux taux. Le ratio de soutien économique (RSE) qui est le rapport entre le nombre de producteurs effectifs et le nombre de consommateurs permet de mesurer le dividende démographique. Lorsque la variation de ce ratio devient positive, on assiste à l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique. La croissance du ratio de soutien nous renseigne sur le niveau de croissance que l'on peut espérer suite aux changements de la structure de la population par âge. On constate que pour le Tchad de 1950

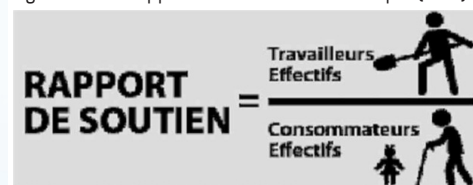
Le dividende démographique estimé pour le Tchad est projeté selon trois scénarii afin de voir son ampleur selon chacune de ces trois hypothèses dans les années à venir. Les résultats montrent que le taux de croissance du ratio de soutien pourrait atteindre 85% d'ici 2050 si le pays a un niveau de fécondité faible. Ce taux serait de 75% si la tendance actuelle d'évolution de la fécondité est maintenue et de 64% si le taux de fécondité devenait plus élevé que le niveau de la tendance actuelle.

Dans l'hypothèse d'une maîtrise de la fécondité (hypothèse de faible fécondité), le niveau maximum du premier dividende démographique est atteint entre 2035 et

Ce ratio est calculé en fixant la structure des profils d'âge de la consommation et du revenu du travail. Sa valeur désigne le nombre de travailleurs effectifs pour 100 consommateurs comptés.

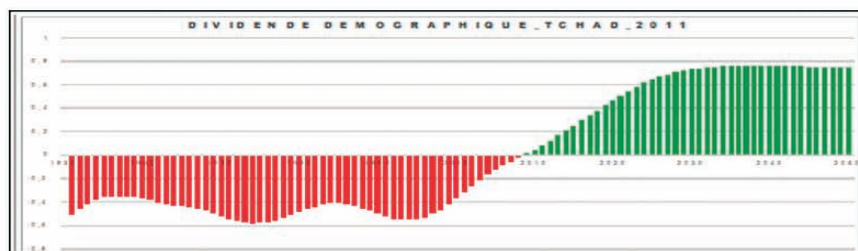
à 2008, une évolution décroissante du RSE qui est passé de 49% en 1950 désignant 49 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs, à 38% en 2008. A partir de 2009, on assiste à une hausse de ce ratio. L'année 2009 correspond donc à la date de l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique du Tchad.

Figure 2: Le rapport de soutien économique (RSE)



Ainsi, depuis 2009, on a une tendance haussière du RSE qui va se situer à 42% en 2030. La capture du dividende démographique permettra au pays de booster la croissance économique, d'améliorer le bien-être de la population et de favoriser l'émergence de son économie.

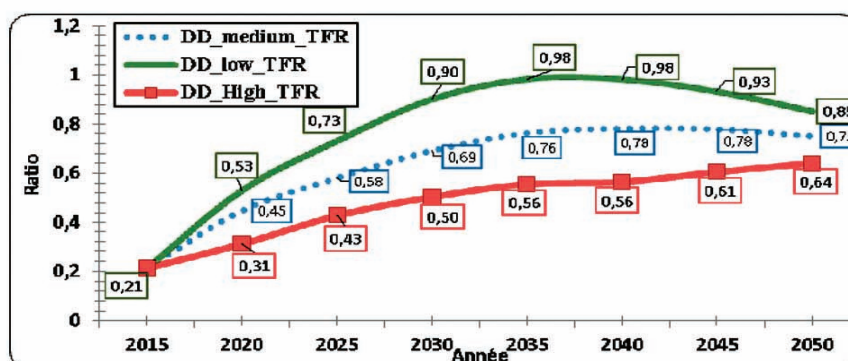
Figure 3 : Evolution du premier dividende démographique, 1950-2050



Source : Administration publique et ECOSIT3 2011, calculs NTA 2016

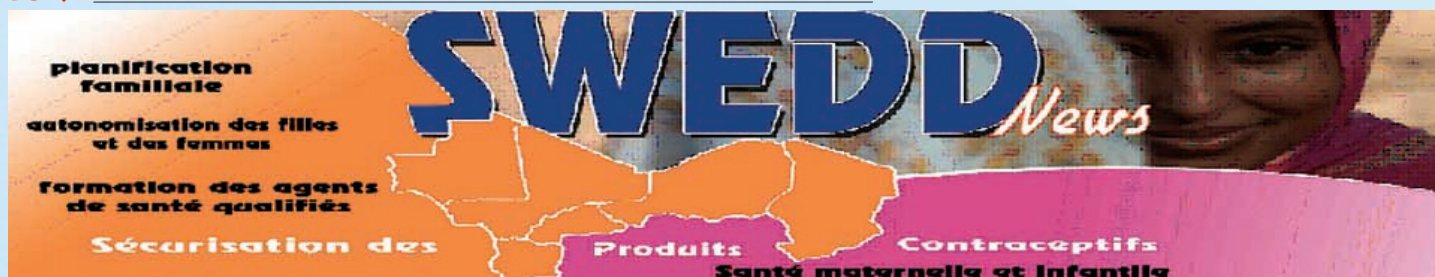
2040 (98%) alors qu'il se situe à 21% en 2015 et 85% en 2050.

Figure 4 : Projection NTA du premier dividende démographique, 2015-2050



Source : Division de la Population des Nations Unies, calculs NTA 2016

2. Projet SWEDD



Le projet « autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel (SWEDD : Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend) » est une initiative d'envergure régionale ciblant six² pays (le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et

le Tchad) et dont l'objectif est d'accélérer la transition démographique, de déclencher le dividende démographique (DD) et de réduire les inégalités de genre dans les pays participants. Il vise notamment : (i) l'achèvement du cursus scolaire par les filles, (ii) le renforcement des compé-

tences de vie notamment en matière de leadership, d'accès aux services de santé maternelle et reproductive et (iii) l'amélioration des revenus par un meilleur accès à l'emploi et à la facilitation de l'auto-emploi.

² A ces pays fondateurs, il faut ajouter le Bénin et le Sénégal.

Le projet SWEDD s'exécute à travers 3 composantes :

La composante 1 vise à créer une demande pour les produits et services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle (SRMNIN), en favorisant le changement social et comportemental et l'autonomisation des femmes et des adolescentes ;

La Composante 1 s'articule autour de deux sous-composantes :

La Sous-composante 1.1 : Lancer une campagne médiatique régionale pour le changement social et comportemental (Médias sociaux, radios, télé, journaux, leaders religieux, etc.)

La Sous-composante 1.2 : Mettre en place un mécanisme de financement régional pour la conception, le financement et l'évaluation des programmes pays qui visent l'autonomisation des femmes et des filles

La composante 2 vise à renforcer les capacités régionales, afin d'améliorer l'offre en produits de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle et en personnel qualifié. Elle s'articule autour de quatre sous-composantes :

Sous-composante 2.1 : Promouvoir l'harmonisation régionale de l'enregistrement et le contrôle qualité des produits de santé reproductive, maternelle,

néonatale, infantile et nutritionnelle (SRMNIN)

Sous-composante 2.2 : Soutenir les efforts des pays pour améliorer les performances de leur chaîne d'approvisionnement des produits SRMNIN

Sous-composante 2.3 : Créer un suivi régional des stocks de produits SRMNIN

Sous-composante 2.4 : Soutenir les institutions de formation des sages-femmes rurales pour améliorer la qualité et augmenter le nombre de sages-femmes et autres personnels impliqués dans la santé SRMNIN

La composante 3 vise à renforcer le plaidoyer et la concertation de haut niveau menés dans le cadre du projet et à renforcer les capacités pour l'élaboration des politiques et la mise en œuvre du projet.

La composante 3 s'articule autour de 3 sous-composantes :

Sous-composante 3.1 : Renforcement de la sensibilisation et de l'engagement politique en matière de SRMNIN aux niveaux régional et national)

Sous-composante 3.2 : Renforcement des capacités pour l'élaboration des politiques, le suivi et l'évaluation liés aux questions de dividende démographique

Sous-composante 3.3 : Renforcement des capacités de mise en œuvre du projet.

Le projet SWEDD-Tchad a élaboré et publié plusieurs documents et rapports:

Un rapport profil pays NTA 2011(calculs NTA 2016)

11 policy briefs (Tchad Policy_1_Gouvernance et Croissance Economique, Tchad Policy_1_Synthese mesure du DD, Tchad Policy_2_Croissance Inclusive, Tchad Policy_2_Dependance Economique, Tchad Policy_3_Ouverture de la fenêtre, Tchad Policy_3_Pôles régionaux, Tchad Policy_4_Dynamique de la pauvreté, Tchad Policy_4_Jeunesse et Marché du travail, Tchad Policy_5_Genre et DD et Tchad Policy_5_Rendements Privés de l'Education)

3 rapports complémentaires (Tchad_Rapport complémentaire Gouvernance et Croissance Economique, Tchad_Rapport complémentaire Pôles Economiques et Tchad_Rapport complémentaire sur la Croissance inclusive)

6 rapports dimensions ONDD (ICDE, IQCV, ISSP, IDHE, ISRT et I2S2D ou DDMI).

Il est soutenu par l'UNFPA (assistance technique avec l'aide de CREFAT et CREG) et la Banque Mondiale (assistance financière).

3. National Transfert Accounts/Comptes de Transferts Nationaux (NTA)

L'économie générationnelle est le processus par lequel les institutions sociales et les mécanismes économiques sont employés par chaque génération ou groupe d'âge pour produire, consommer, partager et épargner des ressources. Il s'agit des flux économiques entre générations ou groupes d'âge qui caractérisent l'économie générationnelle. Les contrats explicites comme implicites régissent les flux intergénérationnels et la distribution intergénérationnelle des revenus ou la consommation qui en résulte (Mason and Lee, 2011).

L'objet de la méthodologie NTA est de produire une mesure, tant individuelle qu'agrégée, de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges. L'un des avantages de la méthodologie des Comptes de Transferts Nationaux (« National Transfer Accounts » ou NTA) est qu'elle se ré-

fère à un référentiel international pour comptabiliser les trois types de transferts (financiers, en nature et en temps), pour définir le périmètre des acteurs (Etat, famille, marché), et pour assurer la cohérence des comparaisons internationales et dans le temps.

La méthode des NTA permet une analyse dynamique des différents transferts et contributions nettes de chaque génération pour connaître les générations « gagnantes et perdantes ». Les transferts intergénérationnels permettent d'étudier les interactions entre les différents pourvoyeurs de « bien-être » et leurs impacts sur la croissance en prenant en compte les impacts directs et indirects des transferts, notamment publics.

Les Comptes de Transferts Nationaux reposent sur une identité comptable

telle que, à chaque âge, les ressources doivent être égales aux usages qui en sont faits (ONU, 2013) :

$$C(a) - YL(a) = T_-(a) - T_+(a) + YA(a) - S(a) \quad (1)$$

En notant : a l'âge, C la consommation, YL le revenu du travail, T- les transferts versés, T+ les transferts reçus, public et privés, YA le revenu du capital et S l'épargne.

Le terme à gauche correspond au « déficit de cycle de vie », c'est-à-dire la valeur totale des biens et services consommés par les membres d'un groupe d'âge a à laquelle on retranche la valeur totale des biens et services produits par ce groupe d'âge. Son calcul constitue la première étape de l'approche NTA. Il s'agit ainsi de mesurer le revenu d'activité généré et la consommation effectuée à chaque âge.

Le terme à droite de l'égalité correspond à la manière dont est financé un éventuel déficit, via l'existence de mécanismes économiques et d'institutions qui organisent la redistribution des ressources des périodes de surplus vers les périodes

de déficit. Les flux économiques qui sont associés à cette redistribution relèvent aussi bien du secteur public que du secteur privé. La méthodologie NTA distingue deux grandes catégories de mécanismes économiques qui assurent une réal-

location des ressources entre les différents groupes d'âge, à savoir des transferts (privés et publics) et des réallocations fondées sur les actifs.

4. Cinq dimensions des ONDD

Dans le cadre de la composante 3 du projet SWEDD dont l'objectif est de favoriser l'engagement politique et de renforcer la capacité d'élaboration des politiques liées au dividende démographique et la mise en œuvre, il est prévu de mettre en place dans chaque pays un observatoire du dividende démographique. Un observatoire sert à faire la veille informationnelle et le suivi du processus de la capture du DD. C'est un outil qui permet de suivre en continu l'évolution d'un sujet (une tendance sociale, un secteur d'activité économique, un territoire, une technologie...) afin d'informer et d'orienter les choix des décideurs concernés (Gouvernements, Parlementaires, élus, Partenaires au développement, Société civile, etc...). Les Observatoires Nationaux du Dividende Démographique ont pour objectifs spécifiques :

La formation des acteurs et parties prenantes à tous les niveaux ;

Le développement des outils de suivi-évaluation intégrant les variables démographiques et économiques ;

L'Echange et les partage d'expériences ;

La disponibilité de la documentation et le partage des meilleures pratiques ;

L'Elaboration et la formation de tous les acteurs sur l'outil de programmation du Dividende Démographique ;

L'Etablissement d'un pool de personnes ressources au niveau étatique dans les domaines d'expertise et thé-

matiques du Dividende démographique.



Les observatoires du dividende démographique ont pour mission :

La Collecte et le stockage des données ;

L'Analyse et la modélisation des données ;

L'échange à travers un Système d'information (transversal) ;

L'Information, la communication et le plaidoyer ;

L'aide à la prise de décisions sur le Dividende Démographique.

L'Observatoire National du Dividende Démographique du Tchad a été créé en 2018 par Arrêté du MEPD signé en date du 31 janvier 2018 et s'inscrit dans le cadre de la prise en compte des orientations et recommandations normatives nationales et internationales en matière de production et diffusion de données socio-économiques et démographiques. La création de l'observatoire sous-tend la production d'indicateurs définis au niveau international et national particulièrement ceux liés aux Objectifs de Développement Durable (ODD) pour 2030, à l'agenda « l'Afrique que nous voulons » pour l'horizon 2063 et la vision 2030, « le Tchad que nous voulons » opérationnalisée par les programmes nationaux de développement (dont le PND 2017-2021 vient d'être évalué et celui de 2022-2026 est en cours d'élaboration).

L'ONDD du Tchad a 4 unités d'exécution :

Unité 1 : Collecte et stockage des données ;

Unité 2 : Modélisation et analyse des données ;

Unité 3 : Communication et plaidoyer ;

Unité 4 : Partenariat.

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) du Tchad est chef de file de l'Unité 1 « Collecte et stockage » et membre de l'Unité 2. Les membres de l'Unité de stockage et de collecte des données :

Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale ;

Direction de l'Analyse et de la prospective (DAPRO), Ministère de l'Education Nationale, et de la Promotion Civique ;

Direction des Statistiques et du Système d'Information Sanitaire, Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale ;

Direction des Etudes et de la prévision, Ministère des Finances et du budget ;

Direction de la Documentation et des Statistiques, Ministère de la Femme, de la Promotion de la petite enfance et de la Famille ;

Direction de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional, Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme ;

Direction des Ressources Humaines, Ministère de l'Administration du Territoire et des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

UNFPA ;

BEAC ;

Banque Mondiale ;

UNICEF



Les cinq dimensions des Observatoires Nationaux du Dividende Démographique (ONDD) sont :

i. Le déficit du cycle de vie

Le déficit du cycle de vie (ou LCD) est la différence entre le revenu du travail et de la consommation au cours de la vie. Le LCD de l'âge à mesure la demande totale de réallocations de tous les individus d'âge a. Un LCD(a) positif indique un surplus de consommation (ou un déficit de revenu) nécessitant des réallocations provenant d'autres groupes d'âge avec un surplus de revenu. A l'inverse, un LCD(a) négatif désigne un surplus de revenu, ce dernier pouvant être utilisé pour financer la consommation des groupes d'âge en situation de déficit.

La formule de calcul de l'ICDE est la suivante :

$$ICDE = \frac{\text{Surplus}}{\text{Déficit à la jeunesse} + \text{Déficit à la vieillesse}}$$

L'analyse des résultats de calcul de l'Indicateur de la Couverture de la Dépendance Economique (ICDE) au niveau national montre que la valeur de l'ICDE est de 0,384 soit 38,4%. Ce qui veut dire que le Tchad prend en charge 38,4 % du gap de consommation des jeunes et des personnes âgées à travers le surplus économique des travailleurs.

ii. La qualité du cadre de vie

De manière standard, le cadre de vie est conçu comme l'ensemble d'éléments entourant la vie d'une personne. C'est l'environnement dans lequel on vit, considéré du point de vue de son influence sur la qualité de vie. L'indicateur est conçu autour de sept champs :

1-Conditions de logement ; 2-Liens sociaux ; 3-Environnement ; 4-Engagement civique et gouvernance ; 5-Bien-être subjectif ; 6-Sécurité et 7-Equilibre vie professionnelle - vie privée. L'échelle d'appréciation de l'Indice de Qualité du Cadre de Vie (IQCV) est la suivante : 80-100% (Elevé ou vert), 50-80% (moyen ou jaune) et 0-50% (Faible ou rouge). Au niveau national, en 2011, le niveau de qualité du cadre de vie est moyen, car la valeur de l'Indicateur synthétique de suivi de la Qualité du Cadre de Vie (IQCV) est de 52,4%. Cependant, en tenant compte des indicateurs des sous-dimensions, l'on remarque que la valeur de l'IQCV

du Tchad est tirée vers le bas par l'engagement civique (43,7%), le logement (48,7%), l'environnement (45,2%) et la sécurité (45,4%). Ces résultats montrent qu'au Tchad, ces sous-dimensions demeurent problématiques. L'engagement civique met en exergue la faible participation des citoyens à la vie politique du pays et une gouvernance perfectible. Le faible score du logement serait l'une des conséquences de la promiscuité et la faible possession de dispositif sanitaire par les ménages au Tchad. L'IQCV est par contre influencé positivement par le bien-être subjectif (74,1%), les liens sociaux (63,1%) et l'équilibre travail-vie privé (52,6%). En effet, ces indicateurs ont des valeurs supérieures à celle de l'IQCV. Ceci montre qu'au Tchad, la population est satisfaite de la qualité de sa vie, solide et a une vie professionnelle et une

vie privée équilibrées.

iii. La dynamique de la pauvreté

Globalement, la mesure et l'analyse de la pauvreté sont d'une importance particulière dans le processus de suivi et d'évaluation de l'efficacité des politiques publiques, mais aussi dans la surveillance de l'évolution de la situation en ce qui concerne l'atteinte des ODD et la réalisation du DD. Dans le cadre de la dimension 3 de l'observatoire DD, la méthodologie proposée est celle des pseudo-panels et est inspirée des travaux de Dang et Lanjouw (2013). Elle permet de suivre les dynamiques de pauvreté au sein d'une cohorte. Cette approche impose d'avoir au minimum deux enquêtes. Les pseudo-panels sont alors créés par génération de pseudo-panels par âge. Ce qui a permis de suivre la cohorte par âge et de pouvoir comparer les ménages aux différentes enquêtes à un âge donné. Pour le cas du Tchad, ce sont les données de l'ECOSIT2 et de l'ECOSIT3 qui ont été utilisées. Selon les résultats de l'ECOSIT3³ de 2011, le taux de pauvreté (son incidence) est évalué à 46,7%. Il était estimé à 55% en 2003. Il ressort de l'analyse des 4 états de pauvreté que 34,8% de Tchadiens vivent dans une pauvreté chronique, 11,9% ont basculé dans la pauvreté sur la période, 20,2% sont sortis de la pauvreté et 33,1% sont dans un état de non pauvreté pure. Au

niveau national, parmi tous les ménages, plus de la moitié est sortie de la pauvreté, ou s'est stabilisée dans la non pauvreté (l'Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté ou ISSP=55,4% et Indice de stabilité= 48,8%). Ce qui amène à dire que le Tchad dispose d'un potentiel d'émergence assez important.

iv. Le capital humain

Le capital humain recouvre les connaissances, les qualifications, les compétences et les autres qualités d'un individu qui favorisent le bien-être personnel, social et économique. Le développement économique d'un pays résulte en grande partie du niveau de capital humain. Le projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel (SWEDD) a recours à des interventions multisectorielles destinées à apporter des services de planification familiale et à lutter contre les violences envers les femmes. Grâce aux investissements consentis dans le cadre de ce projet, les filles bénéficient d'une palette d'interventions en appui à leur scolarisation — transport, hébergement, fournitures scolaires et allocations monétaires — dans le but de leur permettre de développer pleinement leur potentiel. Depuis 1990, l'Indice de Développement Humain (IDH) constitue un important outil de mesure des progrès réalisés ; il prend en compte l'espérance de vie à la naissance, la durée de scolarisation et le niveau de revenus. L'Indice de Développement Humain Étendu (IDHE), introduit la fécondité et la consommation (à la place du revenu) dans l'analyse du capital humain. L'analyse de l'IDHE met en évidence respectivement l'indice de santé, de l'éducation et du niveau de vie. La valeur calculée de l'IDHE au niveau national en 2011 est de 39%. Cette valeur calculée est inférieure à 50% exprimant le niveau faible du capital humain étendu au Tchad. En dépit d'une valeur acceptable de niveau de vie au Tchad (54,4%), le développement humain est compromis par les faiblesses du système éducatif (20,7%) et sanitaire (40,2%). Les durées moyenne et attendue de Scolarisation (DMS : 1,4 ans et DAS 7,4 ans) expliquent le faible niveau de développement de l'éducation. L'espérance de vie à la naissance faible (54,2 ans) et l'indice synthétique de fécondité élevé (plus de 6 enfants par femme) viennent affaiblir davantage l'indice.

v. Les réseaux et territoires

De nos jours, il est difficile de concevoir un développement durable sans remédier aux inégalités liées à l'âge, au sexe, au milieu de résidence, à l'accès aux services de soin, à l'éducation, et au travail décent dans la répartition des richesses. Ainsi, il convient de trouver les outils adéquats pour fournir aux décideurs publics les informations permettant de rendre les stratégies plus efficaces. L'indicateur de réseaux et territoires renseigne sur la mobilité territoriale en décrivant l'attractivité des zones, la migration urbaine, les flux financiers et de biens et services, ainsi que la répartition des infrastructures d'un territoire national.

L'importance de la surveillance de l'évolution de la situation en ce qui concerne l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD 2, 8, 10 et 11) vient du caractère collectif des ODD. Les ODD envisagent le développement comme un effort commun concernant aussi bien les

zones défavorisées que les zones riches. L'Indicateur Synthétique de Réseaux et Territoires (ISRT) est très faible au niveau national (6,1%). Le pays a beaucoup d'efforts à fournir car on est à 44 points de la cible moyenne. Le Polygone De Diagnostic (PDD) est au rouge dans les 2 axes donc faible partout. Ce faible pourcentage traduit ainsi un mauvais état de structure et un niveau d'interaction faible des réseaux. L'indice de migration et l'indice des flux et capacités financiers sont à l'origine de ce gap.

L'Indicateur Synthétique de Suivi du Dividende Démographique (I2S2D) ou DDMI (Demographic Dividend Monitoring Index) en anglais est un outil de synthèse qui permet de mieux apprécier la capture du dividende démographique. Plus précisément :

L'I2S2D est construit autour de 5 dimensions, à savoir l'ICDE, l'IQCV, l'ISSP, l'IDHE et l'ISRT ;

La méthodologie du calcul de l'I2S2D est

basée sur le Diamant de PORTER ou Modèle des 5 forces de PORTER qui a été pensé par Michel Porter pour analyser l'attractivité d'un secteur d'activité ;

Les indicateurs des 5 sous-dimensions mesurent le potentiel, alors que l'I2S2D mesure la capacité de capturer le DD.

L'indicateur synthétique de suivi du DD (I2S2D) mesure la capacité d'un pays à faire face à la demande sociale (éducation, santé, emploi, logement, alimentation, ...) liée au déficit du cycle de vie à la jeunesse et à la vieillesse. Pour le Tchad, l'I2S2D est évalué à 30,4% en 2011-2012 (calculs NTA 2016). Des investissements importants sont nécessaires dans les dimensions : réseaux et territoires (dimensions 5), déficit de cycle de vie (dimension 1) et capital humain (dimension 4) pour un bénéfice effectif de la capture du Dividende Démographique au Tchad. Les deux autres dimensions sont dans la zone jaune (moyen).

5. Six pôles économiques du Tchad

■ Le Tchad est divisé en 23 provinces administratives. Celles-ci sont regroupées en 6 pôles. Le découpage administratif contenu dans le schéma national d'aménagement du territoire du Tchad est structuré en 6 profils régionaux ou Régions-programmes. La définition des pôles économiques n'est pas encore effective au Tchad, mais néanmoins cette entité géographique constitue une unité importante d'analyse du cycle de vie éco-

nomique. Ces 6 pôles économiques sont : Zone Saharienne qui est constituée des provinces administratives suivantes : Borkou, Ennedi-Est, Ennedi-Ouest, Tibesti;

■ Grand Kanem : il regroupe les provinces de Kanem, Lac, et Barh El Gazal;

■ Zone Métropolitaine composée des provinces de N'Djaména, Hadjer Lamis, et Chari-Baguirmi;

■ Zone Centre-Est qui regroupe les provinces de Batha, Ouaddaï, Wadi Fira, et Sila;

■ Zone Sud-Est: elle est constituée par les provinces de Guéra, Salamat, et Moyen-Chari;

■ Zone Sud-Ouest composée des provinces de Mandoul, Logone Oriental, Logone Occidentale, Tandjilé, Mayo-kebbi-Ouest, et Mayo-kebbi-Est.

6. Prise en compte du temps du travail domestique (NTTA)

La prise en compte du travail domestique à travers l'ajout d'un compte satellite pour les entrées de temps du travail domestique appelé National Time Transfer Accounts (NTTA) est une extension de la théorie des Comptes de Transferts Nationaux (NTA). En effet, de nombreuses études ont montré que les femmes sont le plus souvent occupées à faire des travaux domestiques. Au Bénin par exemple, d'après les résultats de l'Enquête Emploi du Temps (EET)⁴ réalisée en 1998, les femmes consacrent plus de six fois plus temps dans les travaux domestiques que les hommes. Au Sénégal, les estimations faites en 2015 par le CREFAT montrent que les femmes travaillent sept fois plus que les hommes dans les travaux domestiques. Ces différentes activités domestiques encore appelées «production des ménages» ne sont pas

considérées comme une activité économique qui génère des revenus et sont insuffisamment pris en compte dans les comptes nationaux.

Il est aujourd'hui possible d'estimer cette production de temps en termes de revenus qui pourraient être intégrés dans les comptes nationaux.

Les chercheurs du réseau des NTA spécialisés sur les questions de genre ont développé une méthodologie permettant de prendre en compte le temps de travail domestique dans le Système de Comptabilité Nationale (SCN). Cette méthodologie a débuté avec les travaux pionniers de Gretchen Donehower de l'Université de Berkeley en Californie. Elle permet de quantifier le travail domestique et de mieux appréhender la contribution des femmes à l'économie (CREG-CREFAT,

2016). Ainsi les activités de production et de consommation domestiques sont décomposées en trois postes : enfants, adultes et autres productions domestiques.

Le travail domestique représente un nombre d'heures de travail important qui « échappe » à l'évaluation de la production nationale (PIB). La contribution des tâches ménagères ferait augmenter le PIB national de manière considérable si elle était incluse dans les comptes nationaux. En règle générale, deux approches différentes sont retenues pour évaluer la contribution du travail domestique au PIB national :

⁴ Les Enquêtes Emploi du Temps (EET) sont des enquêtes nationales qui ont pour objectif de collecter des données sur la manière dont les individus, au sein d'un ménage, utilisent et organisent leur temps. Les répondants remplissent pour cela un carnet d'activités qui détaille toutes les activités réalisées sur une (ou deux) journées. Le temps d'une journée de 24 heures est alloué à différentes activités. On distingue généralement 6 différents temps : le temps d'étude, le temps de travail, le temps de transport, le temps de loisir, le temps physiologique, et le temps domestique et parental. Chacune de ces grandes catégories pouvant être subdivisée plus précisément.

■ La première approche consiste à évaluer chaque heure de travail ménager au prix d'achat, c'est-à-dire au prix qui serait acquitté si on devait acheter ces services sur le marché, par exemple au salaire horaire d'une heure de femme de ménage en comptant les cotisations de sécurité sociale. On parle alors de « coût de remplacement ».

■ La seconde approche repose sur

l'hypothèse que chaque heure de travail domestique non rémunérée est évaluée par le « coût en temps » de la personne qui effectue ces tâches ménagères, ce qui revient à évaluer des travaux ménagers à leur salaire horaire marchand pour les personnes employées et à un salaire horaire potentiel (généralement prédit) pour les non-salariés. On parle ici de « coût d'opportunité ».

Cette nouvelle méthodologie devrait orienter les décideurs dans leur quête quotidienne d'instaurer une société d'égalité et de justice permettant aussi bien aux hommes et aux femmes, de développer pleinement toutes leurs capacités, d'influencer les processus de décision et d'y intégrer leurs préoccupations et expériences.

7. Deuxième Dividende Démographique

Normalement, le premier dividende démographique qui est lié à la transition démographique peut durer plusieurs décennies jusqu'à ce que la diminution de la fécondité réduise le taux de croissance de la population active et que la baisse de la mortalité des personnes âgées accélère l'augmentation de leur nombre. Un second dividende démographique est possible.

Ceci dépend de la stratégie dont le pays se dote afin de faire face au vieillissement, notamment le mode de financement de la retraite. Le financement de la retraite peut se faire soit par un transfert en un instant « t » (par le soutien familial ou par un système de pension publique dans le cas du système de répartition), soit par un transfert inter temporel, c'est-à-dire épargner pour financer le vieillissement futur.

Un second dividende démographique peut apparaître seulement via le deuxième mode de financement de la retraite. En effet, une population ayant une part importante de personnes travaillant jusqu'à un âge relativement avancé et vivant une longue période de retraite anticipe le vieillissement de la société et est fortement incitée à accumuler des actifs. En l'absence de transfert familial ou public, la population est plus incitée à accumuler des actifs afin de faire face aux dépenses futures. Il y a donc accumulation massive des actifs. Que ces actifs soient investis dans le pays ou à l'étranger, le revenu national augmente.

B. PERSPECTIVES

L'analyse des indicateurs ayant trait à la capture du dividende démographique conduit aux constats suivants:

La consommation totale au niveau moyen du Tchad en 2011 est estimée à 428 315 F CFA par individu. Il y a un écart entre la consommation publique et privée durant tout le cycle de vie en faveur du privé. Les individus dont l'âge est compris entre 28 ans et 61 ans ont un niveau de revenu supérieur au niveau de consommation. Au Tchad, la période où les individus génèrent leur surplus s'étale sur 34 années. Cette période est comparable à celle observée au Niger (35 années) mais supérieure à celle du Gabon. Les individus de ce groupe d'âge dégagent un surplus de ressources qui est estimé à 361 450 FCFA en moyenne. Le surplus est plus important pour les individus âgés de 53 ans avec 687 000 FCFA.

Le déficit total du cycle de vie observé est très important au niveau de l'enfance et de la jeunesse. En effet, le déficit de la petite enfance de 0 à 5 ans est estimé à 696 milliards, soit 28% du déficit total. Et celui des jeunes de 6-27 ans est estimé à 1707 milliards soit 69% du déficit total. Il est moins marqué pour les personnes âgées de 62 ans et plus qui ne représente que 87 milliards. Ainsi, les individus âgés de moins de 28 ans cumulent 97% du déficit total. Cette part importante du déficit dégagé par les jeunes est expliquée par leur poids démographique. En effet, en 2011, leur nombre est estimé à 8 638 319 et représente 72,7% de la population totale.

Au niveau agrégé, les hommes dégagent un surplus important à partir de 24 à 65 ans (42 ans) alors que chez les femmes de 37 à 50 ans (14 ans), elles dégagent un surplus insignifiant et sont presque dépendantes du surplus des hommes. Ainsi la période d'activité rémunératrice de travail est

plus longue chez les hommes (42 ans) que chez les femmes (14 ans).

Le déficit total du cycle de vie est estimé à 321,1 milliards en milieu urbain contre 1 213,5 milliards en milieu rural. Il est généré en ville entre 0-29 ans et chez les personnes âgées de 77 ans et plus. Par contre dans les campagnes, il est généré entre 0 - 28 ans et 57 ans et plus.

La courbe montrant l'évolution du premier dividende démographique révèle que la croissance du ratio de soutien est négative sur la période allant de 1950 à 2008. De 1950 à 2000, le Tchad a connu des périodes de troubles politiques et de sécheresses. Les deux pics observés dans la partie négative correspondent respectivement à la période de sécheresse et des troubles politico-militaires des années 1970 d'une part et la période de mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) dans les années 1990 d'autre part ayant comme conséquences : réduction de salaires, baisse de la productivité, licenciements économiques, chômage des jeunes et offre des services sociaux limités. Ainsi, le dividende démographique est négatif sur cette période. Avec l'exploitation du pétrole qui a débuté dans les années 2000 entraînant des flux des investissements directs étrangers, la construction des infrastructures socio-économiques et l'emploi massif des jeunes, il y a eu amélioration de la situation économique du pays conduisant à une croissance économique. Tous ces facteurs ont conduit à l'ouverture de la fenêtre du dividende démographique du Tchad en 2009 et on observe un dividende positif du fait de l'accroissement du ratio de soutien.

Au Tchad, la fenêtre du dividende démographique s'est ouverte en 2009 et se refermera après 2050. C'est une période très importante dans la vie d'une nation, car c'est la période où des politiques proactives devraient être mises en œuvre pour bénéficier des effets positifs de la démographie sur la croissance économique. En effet, si des politiques économiques et sociales adéquates sont mises en œuvre sur cette période, des gains importants seront enregistrés dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Il convient de noter que les décideurs de politiques économiques feront face à la pauvreté et au vieillissement de la population dans le cas contraire. Il est à noter, comme le souligne le feu Président MIDI, que pour tirer avantage du dividende démographique, nous avons besoin de mettre en place des interventions audacieuses pour gérer la fécondité et la croissance de la population, pour être en mesure d'accélérer la transition démographique, la croissance économique et la création d'emplois (S.E. M. Idriss Déby Itno, janvier 2016).

Au vu de ces résultats, il est impératif d'explorer les pistes de solution et suggestions suivantes :

1-Les ménages supportent beaucoup plus les charges relatives à la consommation. Au niveau agrégé, la taille de la population de la tranche d'âge de 0-14 ans fait que sa consommation reste relativement très élevée. En dépit des efforts fournis par l'Etat, les ménages supportent toujours une proportion très importante. D'une manière générale, les hommes consomment plus que les femmes. Force est de constater que, les adolescentes dépensent beaucoup plus en termes d'entretien (habillement, produits de beauté, etc.) au détriment des adolescents. Le pouvoir public doit mettre ainsi en place des politiques en vue d'améliorer les conditions de vie des ménages en particulier pour la tranche d'âge 0-14 ans. L'Etat a fait de gros efforts dans la prise en charge globale de la santé des enfants de moins de 5 ans, mais beaucoup reste encore à faire surtout chez les jeunes enfants, les adolescents et les femmes en âge de procréer pour qui les ménages dépensent plus. Pour ce faire, l'Etat doit renforcer les politiques mises en œuvre ciblées concernant les jeunes enfants, les adolescents et les femmes en âge de procréer.

2-Nonobstant les moyens investis par l'Etat dans l'éducation de base, les ménages supportent toujours une grande partie de dépenses. De plus, la consommation d'éducation s'arrête très tôt. Dans

ce cas, le pouvoir public devrait :

- Mettre en application les politiques d'accès à l'enseignement primaire et secondaire ;
- Renforcer le programme d'alphabétisation et les capacités du personnel de l'éducation.

3-Le revenu du travail est prédominant en milieu urbain, mais le poids démographique en milieu rural fait qu'au niveau national, une part plus importante de revenu y est générée. Le Gouvernement doit ainsi :

Mettre l'accent sur la promotion du travail au niveau rural afin que les populations rurales puissent tirer de revenus meilleurs de leur travail, et cela leur permettra d'éviter l'exode rural ;

- ◀ Procéder au développement des micro-crédits ;
- ◀ Encourager les formations des jeunes relatives à l'emploi et créer des PME et PMI pour le maintien des jeunes en milieu rural ;
- ◀ Mettre en place des politiques d'urbanisation ;
- ◀ Prendre des mesures visant à améliorer le pouvoir d'achat des ménages (baisse de la fiscalité, subvention pour le logement et le transport, construction des logements sociaux, etc.) ;
- ◀ Rééquilibrer les investissements ;
- ◀ Mettre en place des projets, programmes, plans et politiques favorisant l'autonomisation des femmes ;
- ◀ Prendre en compte le travail domestique dans la comptabilité nationale ;
- ◀ Encourager l'auto-emploi dans le milieu rural.

4-Malgré les efforts faits par le gouvernement en matière d'éducation, de santé et autres, on observe que les enfants accèdent tôt à l'auto-emploi même si le revenu est faible. L'autre constat est que les adultes (45 ans et plus) ont un revenu d'auto-emploi plus élevé que les autres relatifs au secteur informel. De ce fait, un effort doit être fait pour :

- ◀ Veiller à ce que les enfants de moins de 15 ans n'ait pas une proportion importante de revenu de l'auto-emploi ;
- ◀ Décourager l'exercice du petit commerce par les enfants de moins de 15 ans ;
- ◀ Encourager l'auto-emploi des personnes âgées.

Par ailleurs, pour des investissements stratégiques conséquents dans la santé, l'éducation, la politique économique et la gouvernance et tirer pleinement profit du potentiel de sa jeunesse, le Gouvernement tchadien doit songer à la mise en œuvre effective de la Charte Africaine de la Jeunesse (CAJ) et la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (CADEG) et suivre la Stratégie de l'UNESCO sur la jeunesse africaine. La Charte Africaine de la Jeunesse, approuvée le 2 juillet 2006 par une réunion des chefs d'Etats et gouvernements de l'Union Africaine à Banjul-Gambie, est un document juridique qui soutient les politiques, programmes et actions pour le développement de la jeunesse en Afrique. Un des objectifs de la Stratégie de l'UNESCO sur la jeunesse africaine est de faire équipe avec la Commission de l'Union Africaine afin de promouvoir la ratification et la mise en place de la charte sur tout le continent africain. Jusqu'à présent, 32 des 53 Etats membres africains ont ratifié la Charte et 40 l'ont signée. En plus, en s'appuyant fortement sur la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA 2016-2025), l'amélioration des résultats en matière d'éducation au Tchad sera une réalité.

Au niveau de la recherche, il faut souligner qu'un atelier de construction du nouveau profil NTA 2018 du dividende démographique a eu lieu à Mara du 7 au 17 juin 2021, il ressort que dans l'hypothèse d'une maîtrise de la fécondité (hypothèse de faible fécondité), le niveau maximum du premier dividende démographique est atteint en 2035 (108%) alors qu'il se situe à 103% en 2030 et 107% en 2040. Avec le niveau actuel de fécondité, le DD passera de 55% en 2020 à 80% entre 2035 et 2040. Au cas où l'on arrive à une hausse de la fécondité, le premier dividende démographique passera de 49% en 2020 à 66% en 2035. Le taux de croissance du ratio de soutien atteindra en 2060 un dividende démographique de 60% (faible fécondité), 59% (fécondité moyenne) et 53% (fécondité forte). Ces projections fournissent des indications utiles pour le gouvernement dans sa politique de planification du développement en tenant compte de l'évolution de la population et aide à identifier les opportunités optimales pour une croissance économique soutenue et durable résultant de la structure de la population.

Par NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE / DOUZOUNET MALLAYE

NOUVELLES DE L'INSEED

1. INSTALLATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE DE L'INSEED CE 14 JUILLET 2021



Le Président du Conseil d'Administration de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), M. MOUTEDE DJIM-HYNGAR a procédé ce jour 14 juillet 2021 à l'installation officielle de la nouvelle Directrice Générale Adjointe de l'INSEED Madame NADJWA MAHAMAT ABDELBAGUI en remplacement de Madame ADAMA MOUSSA KADAM, nommée par Décret n°112/PCMT/PMT/MEPDCI/2021 du 9 juillet 2021. Cette cérémonie s'est déroulée dans les locaux de l'INSEED en présence du Directeur Général de l'INSEED, Dr BARADINE ZAKARIA MOURSAL, et des Conseillers, Directeurs techniques et des autres collaborateurs.

Dans son mot introductif, le Président du Conseil d'Administration de l'INSEED, a remercié tous les collaborateurs de l'Institut présents et a souhaité la bienvenue à la nouvelle Directrice Générale Adjointe.

Le Directeur Général de l'INSEED s'est, pour sa part, félicité de cette nomination, tout en demandant à tous les collaborateurs à coopérer ensemble avec la nouvelle Directrice Générale Adjointe dans le même élan qui a présidé depuis sa prise de fonction à la tête de l'Institut il y a deux ans déjà.

Le nouvelle Directrice Générale Adjointe, Madame NADJWA MAHAMAT ABDELBAGUI, a remercié le Chef de l'Etat d'avoir confié une tâche aussi exaltante et elle a promis de tout mettre en œuvre pour que l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) puisse concrétiser sa vision et ses objectifs stratégiques dans le cadre du processus de réforme impulsée par les plus Hautes Autorités. Elle a, par ailleurs, rappelé qu'en tant que membre de la profession, elle appréhende pleinement l'utilité de la statistique dans la gestion publique et les défis de renforcement des capa-

ités statistiques. Pour terminer, la nouvelle DGA a souligné que la DGA sortante n'a pas démérité pour le poste, et que la nomination intervient pour assurer une continuité dans l'Administration. Elle lui a aussi souhaité bonne carrière et des promotions.

Par la suite, le Président du Conseil d'Administration de l'INSEED, M. MOUTEDE DJIM-HYNGAR, a procédé à l'installation de la nouvelle DGA en rappelant les enjeux et défis de la statistique dans les politiques publiques, et en marquant sa disponibilité à accompagner le développement de l'INSEED et de l'appareil statistique dans son ensemble. Il a aussi rappelé les grands chantiers de l'INSEED.

Enfin, la cérémonie d'installation de la nouvelle DGA de l'INSEED s'est terminée par une signature d'un procès-verbal, et clôturée par le Président du Conseil d'Administration de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) qui a renvoyé la nouvelle DGA dans ses fonctions.

Par **SENOUSSI YOUSOUF HASSAN**

2. RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE AU TCHAD (PDST)



Une réunion extraordinaire centrée sur l'examen et l'approbation du Programme du Travail et Budget Annuel (PTBA) 2021 révisé, pour relancer les activités après une suspension temporaire de près de trois mois, dans l'objectif de préserver les acquis et atteindre les principaux résultats visés, est organisée le mardi 13 juillet 2021 dans la salle de réunions de l'INSEED. Cette réunion est présidée par M. NASSOUR BAHAR MAHAMAT ITNO, Directeur Général du Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale, par ailleurs Président dudit Comité. Deux points ont été inscrits à l'ordre du jour à savoir:

- Examen et l'approbation du PTBA2021 révisé ;

• Divers.

Après débats sur l'adoption de l'ordre du jour par les membres du Comité de pilotage, seul le premier point a été adopté avant que la parole ne soit donnée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), également Coordonnateur National du PDST, Dr. BARADINE ZAKARIA MOURSAL, une rapide présentation des membres a été faite.

Prenant la parole, le Directeur Général de l'INSEED a présenté les activités réalisées, les activités programmées et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet. A cet effet, depuis le début de l'année le projet n'a pu réaliser toutes les activités prévues pour diverses raisons. La grande partie des activités est impactée par la brusque disparition du Maréchal du Tchad, Président de la République, premier statisticien Feu IDRIS DEBY ITNO.

Ensuite, les autres difficultés sont les suivantes : la pandémie du covid-19 à partir du mois de mars 2020 qui constitue une princi-

pale difficulté et contrainte dans la mise en œuvre du PDST. La suspension temporaire du financement de la Banque Mondiale suite aux événements dramatiques d'avril dernier a aussi occasionné un coup d'arrêt à la mise en œuvre des activités programmées du PDST.

Reprenant la parole, le Président du Comité de Pilotage a passé la parole aux différents membres du comité pour des interventions. En conclusion, les membres du comité de pilotage du PDST ont félicité les membres de l'unité de gestion du projet pour leur professionnalisme et leur dynamisme et pour avoir présenté un plan de travail réaliste.

Le projet du Programme du Travail de Budget Annuel 2021 révisé est estimé à hauteur de 2 094 285 058 Francs CFA. Après quelques échanges, les membres du comité ont validé le PTBA révisé 2021 dans un climat de convivialité. La réunion s'est déroulée en présence de quelques collaborateurs de l'INSEED.

Commencée à 10 h00 mn, la réunion a pris fin à 11 h 11 mn.

Par **SENOUSSI YOUSOUF HASSAN**

3. PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Le Conseil National de la Statistique (CNS) a organisé sa première réunion à l'Hôtel Radisson Blu de N'Djaména le 07 juillet 2021. Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour dont le plus important a porté sur l'adoption de la Deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS2). Le CNS a aligné la période de mise en œuvre de la SNDS2 sur celle du Plan National de Développement 2022 à 2026. Le texte qui suit fait une présentation succincte de la SNDS2.

La SNDS2 est l'une des actions prioritaires de la réforme du Système Statistique National (SSN). Elle constitue un outil essentiel pour le fonctionnement du SSN. L'élaboration de la SNDS2 a été décidée par le Gouvernement en 2017.

Toutes les structures statistiques sectorielles ont participé à l'élaboration de la SNDS2 sous la coordination de l'Institut National de la Statistique, des Etudes économiques et Démographiques (INSEED).

Tous les principaux domaines statistiques sectoriels ont été couverts.

Le document de la stratégie présenté comporte six points suivants :

- une approche méthodologique ;
- les acquis de la mise en œuvre de la première SNDS et l'analyse diagnostique du SSN ;
- la vision, les missions du SSN et le cadre stratégique ;
- le plan d'actions ;
- le financement du plan d'actions ;
- la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la stratégie.

Du point de vue approche méthodologique, le document de la stratégie a été élaboré suivant les normes dans ce domaine avec l'appui d'un consultant international et d'un financement de la Banque Mondiale.

Le document de la SNDS2 présente les acquis de la mise en œuvre de la première SNDS et l'analyse diagnostique du SSN. En effet, la première SNDS a été mise en œuvre de 2011-2015. A la demande des Autorités tchadiennes, une mission conjointe composée de la BAD, d'AFRIS-TAT, de PARIS21 et de la Commission Economique pour l'Afrique a fait une éva-

luation de la mise en œuvre de cette première SNDS et le diagnostic du SSN. La mission a évalué à 55% la mise en œuvre de la première SNDS et a constaté que cette contre-performance est due à la faiblesse de programmation et à la crise financière. La mission a recommandé au Tchad de maintenir la vision et les axes stratégiques de la première SNDS s'il veut élaborer une deuxième SNDS car ceux-ci sont encore d'actualité.

Les travaux d'élaboration de la deuxième SNDS (SNDS2) ont démarré en octobre 2018. Une feuille de route décrivant les étapes et les moyens à mettre en œuvre a été élaborée et validée.

En terme de vision, des missions du SSN et du cadre stratégique, les travaux d'élaboration de la SNDS2 ont démarré par l'analyse diagnostique, la définition de la vision et des missions du SSN.

L'analyse diagnostique du SSN a révélé une défaillance énorme du fonctionnement du SSN et a fait de proposition dans le sens de l'amélioration de la situation.

- la vision du SSN est : à l'horizon 2026, un Système Statistique National bien coordonné, stable et performant, couvrant tous les secteurs de la vie économique et sociale et disposant des capacités nécessaires pour satisfaire à temps et à moindre coût les besoins prioritaires des utilisateurs publics et privés en données statistiques répondant aux normes reconnues de la qualité statistique ;

- les missions du SSN sont : collecter, traiter, analyser, publier et diffuser les informations statistiques répondant aux normes régionales, internationales et pertinentes pour éclairer le développement du pays.

Les axes stratégiques retenus pour orienter le travail à faire dans le cadre de la SNDS2 sont :

- Axe1 qui porte sur l'amélioration de la gouvernance statistique : l'élaboration de la Loi N°26, de ses textes d'application (décrets et autres) ; la coordination du SSN ; la programmation des activités statistiques ; la mise à niveau de chaque service statistique en le dotant d'un système d'information statistique pour lui permettre de publier un annuaire statistique chaque année.

- Axe2 qui porte sur la consolidation d'une base d'un développement durable de la statistique : Il s'agit de doter le SSN des

conditions de travail appropriées notamment les ressources humaines, le financement des activités statistiques et une meilleure rémunération des statisticiens et démographes pour éviter leur fuite du SSN.

- Axe3 qui porte sur l'amélioration de la production statistique pour satisfaire :

- la demande des statistiques venant du Gouvernement;

- la demande des statistiques des ministères pour faire le suivi/évaluation de leurs stratégies sectorielles;

- la demande des statistiques venant des organisations régionales et internationales;

- la demande des statistiques émanant du secteur privé, des organisations non gouvernementales, les chercheurs et les étudiants.

- Axe4 qui porte sur l'accès de tous aux statistiques produites par les différents canaux de diffusion: électronique, papier, etc.

Pour le plan d'actions du SNDS2, les différents services sectoriels ont élaboré leurs programmes de travail pour les cinq prochaines années, assortis pour chaque activité des moyens humain, matériel et financier à mobiliser.

Quant au financement de la SNDS2, le coût de la SNDS2 est évalué à 88,4 milliards de FCFA. Les axes stratégiques 2 et 3 représentent 85,68% du coût total. Dans le troisième axe, il est pris en compte le recensement général de la population et de l'Habitat couplé avec le recensement agricole. Le recensement représente à lui seul presque la moitié du coût de la SNDS2 (46,59%).

Enfin, en ce qui concerne la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la Stratégie, les tranches annuelles des activités de la SNDS2 seront mises en œuvre chaque année. Une évaluation à mi-parcours sera faite ainsi qu'une évaluation finale. L'enchaînement des préparatifs de la troisième stratégie (SNDS3) démarreront dès la quatrième année de mise en œuvre de la SNDS2 afin d'assurer la continuité de production statistique pour les utilisateurs.

Par GOGNIN Gomdigué

ACTIVITES DE L'INSEED

1. Etat d'avancement des activités du RGPH-3

Le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (1994) souligne la nécessité pour les pays en développement d'intensifier leurs efforts pour collecter, analyser et diffuser des données de base sur la population, car l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement ne peuvent se faire sans données sociodémographiques valables, fiables, à jour et qui tiennent compte du contexte socioculturel national et comparables au niveau international (principe d'action 12.1 de la CIPD). L'organisation des recensements de population sur une base régulière et d'enquêtes intercensitaires par sondage est l'une des mesures importantes recommandées aux gouvernements pour appliquer ce principe.

Le recensement général de la population et de l'habitat figure parmi les exercices les plus complexes et les plus vastes entrepris par un pays en temps de paix. Il requiert de cartographier la totalité du territoire, mobiliser et former un grand nombre d'agents recenseurs, mener une campagne de sensibilisation du public, solliciter l'ensemble des ménages, compiler de grandes quantités de données sous support papier ou électronique, mais aussi analyser et diffuser ces données (Stratégie de l'UNFPA pour les RGPH 2015-2024).

Le Tchad a réussi à organiser deux recensements généraux de la population et de l'habitat en 1993 et en 2009 et en a publié les résultats, malgré un contexte national et un environnement international difficiles. Les résultats de ces deux opérations ont tant bien que mal permis au Gouvernement d'assurer la planification et le suivi de ces activités. Après dix (10) ans, les données du deuxième recensement qui est le plus récent commencent à être obsolètes, c'est pourquoi, le Gouvernement a pris la décision d'instituer l'organisation du RGPH-3, couplé au Recensement Général de l'Agriculture par Décret N° 314/PR/MEPD/2019 du 22 mars 2019. La réalisation de ce recensement est indispensable pour une meilleure connaissance de la répartition spatiale et des caractéristiques démographiques, socio-économiques et culturelles de la population.

De manière générale, ce nouveau recensement permettra, d'une part, de disposer d'un échantillon maître qui servira de base de sondage pour des enquêtes intercensitaires nécessaires à l'évaluation des politiques de développement engagées par le Gouvernement et, d'autre part, de disposer des données récentes d'ordre démographique, social, économique et culturel. A la différence des deux recensements précédents, la collecte des données du RGPH-3 sera numérique avec l'intégration du module agricole et l'utilisation des tablettes, des technologies géo-spatiales telles que le GPS et des technologies de l'information et de la communication (téléphonie mobile et internet).

En prélude aux activités de préparation du RGPH-3, des rencontres avec les partenaires techniques et financiers, des ateliers et missions ont été réalisés de janvier 2018 à mars 2021. Pour le deuxième trimestre 2021, l'état d'avancement des travaux se présente comme suit :

1-Activités réalisées

- Elaboration des différentes fiches de collecte des données cartographiques (fiche de dénombrement des structures, fiche de localités, fiche de découpage des ZD, fiche de points de calage de ZD, fiche d'estimation de la population, fiche d'affectation des agents cartographes, etc.) ;
- Elaboration du plan de communication en appui au RGPH-3 ;
- Elaboration de la stratégie de dénombrement de la population ;
- Elaboration de la stratégie de traitement des données.

2- Documents et activités en cours de réalisation :

- Elaboration du manuel de l'agent cartographe ;
- Apurement de la base des données cartographiques du RGPH2 ;
- Validation des outils de plaidoyer en prélude de la table ronde des Partenaires Techniques et Financiers pour le financement du RGPH-3.

3- Perspectives :

- Mission d'imprégnation et d'échange

sur la cartographie censitaire à l'Institut National de la Statistique (INSTAT) à Bamako au Mali du 24 juillet au 02 août 2021 ;

- Numérisation des outils de collecte des données cartographiques ;
- Recrutement d'un Conseiller Technique Principal (CTP) ;
- Organisation de la table ronde des Partenaires Techniques et Financiers pour le financement du RGPH-3 entre le 15 et 18 octobre 2021 ;
- Réalisation de la Cartographie test en octobre 2021 ;
- Validation du projet de questionnaire ménage ;
- Publication de la Décision portant création des sections dans les différentes divisions techniques du Bureau de Coordination du Troisième Recensement (BCTR) ;
- Définition de la méthode de traitement des données ;
- Acquisition de la logistique (véhicules, motocyclettes, matériel informatique, etc.) ;
- Elaboration des outils de collecte du dénombrement principal ;
- Mise en place des Organes Locaux du Recensement (OLR) ;
- Organisation de la Cartographie censitaire ;
- Organisation du Recensement pilote ;
- Organisation de l'EPC-Test ;
- Sensibilisation et mobilisation sociale ;
- Elaboration du Plan de contrôle de qualité ;
- Elaboration du Plan de traitement des données ;
- Elaboration du Plan de tabulation et du plan d'analyse ;
- Formation en cascade du personnel de dénombrement.

Par NOUBADIGNIM
RONELYAMBAYE/ATOKARE ALEXIS

1. Indice National des Prix à la Consommation

L'Indice National des Prix à la Consommation (INPC) est un outil de mesure de l'inflation. Autrement dit, c'est un instrument permettant de calculer et de comparer, entre deux périodes données, l'évolution moyenne des prix des biens et des services consommés par les ménages. Il mesure l'impact des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. Au Tchad, cet indice est produit et publié chaque mois par l'INSEED. Son calcul prend en compte tous les domaines de consommation des ménages tchadiens. Il s'agit entre autres de l'alimentation, des boissons alcoolisées et non alcoolisées, de l'habillement, des loyers du logement, de l'entretien courant du logement, de la santé, des services de télécommunication, des loisirs, etc. 12 000 prix dans environ 1000 points de vente sont collectés chaque mois pour calculer l'INPC. Ces prix sont collectés dans les villes de N'Djamèna, Moundou, Abéché, Sarh et Doba. L'année de base utilisée actuellement pour le calcul de l'indice est 2014 tandis que les pondérations sont issues de l'enquête sur les dépenses de consommation des ménages réalisées en 2011.

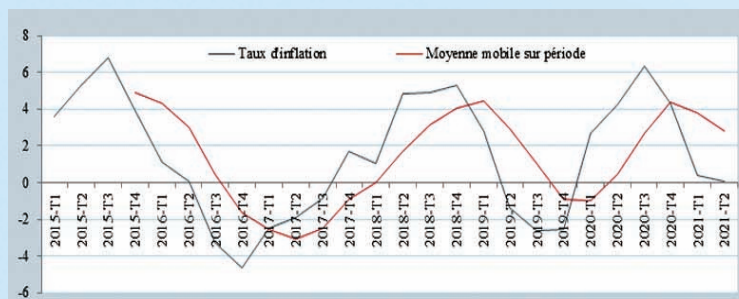
A. Analyse du niveau des prix par fonction au deuxième trimestre de l'année 2021

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) a progressé de 1,8% au deuxième trimestre 2021, après une baisse de 2,2% au trimestre précédent. À l'exception de la baisse des prix des « meubles, articles de ménages et entretien courant des maisons » (-4,2), des « articles d'habillement et chaussures » (-2,2%) et de la stabilité du niveau des prix de service de l'enseignement et de la communication, on note des hausses du niveau des prix des autres fonctions de consommation. La hausse du niveau des prix au deuxième trimestre de l'année 2021 par rapport au trimestre précédent est consécutive à la hausse du niveau des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,8%), des « restaurants et hôtels » (+4,1%), des « transports » (+3,7%) et des « biens et services divers » (+3,0%). La hausse de 4,8% des produits alimentaires est le résultat de la progression de 9,1% du prix des légumes et tubercules, de 8,1% du prix de viande et de 6% du prix des pains et céréales. Au terme du deuxième trimestre 2021, le niveau des prix à la consommation a fléchi de 1,0% comparés à leur niveau de la période correspondante de 2020.

B. Analyse du niveau des prix selon la nomenclature secondaire au deuxième trimestre de l'année 2021

Le deuxième trimestre de l'année 2021 est marqué par une hausse dans l'ensemble des prix des produits dans toutes les nomenclatures secondaires. Selon le lieu de provenance, les produits locaux et les produits importés ont progressé respectivement de 1,8% et 1,1% tant en variation trimestrielle qu'en glissement annuel. Selon la volatilité des prix des biens et services, il est à noter que le niveau de prix des « produits frais » et « hors produits frais et énergie » s'est accrue respectivement de 5,3% et de 0,5% par rapport au trimestre précédent. Par rapport au même trimestre de l'année 2020, le niveau des prix des « produits frais et énergie » a progressé respectivement dans les mêmes proportions 5,3% et de 0,5%. Comparés au même trimestre de l'année 2020, le niveau des prix de « hors produits frais et énergie » a connu une progression de 1,9%. Selon le secteur d'activité, les prix des produits du secteur primaire et du secteur secondaire ont connu respectivement une hausse de 5,6% et 0,6% au deuxième trimestre de l'année 2021 par rapport au trimestre précédent. Aussi, les prix des produits du secteur tertiaire ont progressé de 1,1% tant en glissement trimestriel qu'en glissement annuel. Selon la durabilité des biens et services, l'on note une progression du niveau des prix des biens durables et non durables respectivement de 1,1% et 2,7% au deuxième trimestre 2021 par rapport au trimestre précédent. Cependant, par rapport au même trimestre de l'année 2020, les prix des produits semi-durables et service se sont contractés respectivement de 2,8% et 0,3%. L'inflation trimestrielle est ressortie à 0,1% alors qu'elle était de 0,4% au trimestre précédent, en liaison notamment avec la progression des prix des produits alimentaires, ainsi que les restaurants et hôtels consécutive au levé des mesures barrières liées au COVID-19 qui avaient impacté le secteur touristique.

Figure 1 : l'inflation trimestrielle



Source : Inseed

L'« Indice du Coût de Construction (ICC) » est un indice composite de prix basé sur l'observation des prix des matériaux de construc-

tion, du coût de la main d'œuvre, des coûts des moyens de gestion et des coûts de location et d'amortissement du matériel. C'est un outil de pilotage pour les institutions en charge de l'urbanisme et de l'habitat, des logements sociaux pour le suivi des prix des matériaux de construction. Cet indice permet également aux ministères ou institutions en charge des travaux publics et de la régulation des marchés des Bâtiments et travaux publics (BTP) de suivre les chantiers de construction et de négocier les avenants des contrats. Aussi, les ménages peuvent s'en servir pour négocier les contrats avec les constructeurs et connaître les prix des principaux matériaux de construction. Les opérateurs privés exerçant ou désirant investir dans les BTP peuvent utiliser cet indice comme indicateurs d'évolution des coûts des ouvrages de BTP ainsi que les banques pour la gestion des prêts immobiliers. Il s'agit d'un premier indice de ce genre élaboré par l'INSEED.

C'est un indice trimestriel qui prend en compte les dépenses d'investissements effectuées par les ménages pour la construction des nouveaux logements d'habitation. Il est limité aux constructions des maisons en matériaux durables, à usage d'habitation en milieu urbain, accessible à la majorité de la population. Sont exclus du champ de l'ICC les logements dits traditionnels dont les murs ou les toitures sont en terre non cuite, en bouse de vache, en bambous, en paille, en feuilles ou autres matériaux non durables. Le champ couvert par l'indice est la plus grande agglomération du Tchad (N'Djamena) découpée en zones de collecte. Les informations sont collectées auprès des grandes, moyennes et petites quincailleries, des boutiques spécialisées, des dépôts de sable, des dépôts de planche, des carrières et des locations de matériel. L'année de base de l'ICC est 2018. Grâce à l'appui financier de la Banque Mondiale à travers le Projet de Développement de la

Statistique au Tchad et l'appui technique d'AFRISTAT. Les données du troisième et quatrième trimestre 2020 ont été analysées et transmises à

AFRISTAT pour leur approbation en vue d'une validation regroupant les experts d'AFRISTAT et les experts du secteur au niveau national.

2. L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) est un indicateur de court terme permettant de mesurer l'évolution de la production des unités industrielles exerçant sur le territoire national à une période bien définie. Il concerne l'activité de fabrication ou de transformation des unités industrielles et permet de mesurer les quantités physiques produites par ces unités au cours d'une période donnée. Afin de permettre aux utilisateurs de connaître l'évolution réelle en volume de la production industrielle et les mouvements au sein du tissu industriel du Tchad, l'INSEED produit et publie depuis 2012 des notes trimestrielles de l'IHPI. Cet indice couvre les industries extractives, les industries agro-alimentaires, les industries du tex-

tile, d'habillement et du cuir, l'imprimerie, l'industrie pétrolière, les industries de matériaux-minéraux, les industries métalliques, les industries manufacturières et les industries de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz. L'échantillon utilisé pour le calcul de l'IHPI est composé de 26 entreprises avec 34 produits, couvrant 95 % de la valeur industrielle du pays.

L'activité industrielle continue de baisser au deuxième trimestre 2021. En effet, la production du tissu industriel au Tchad qui était en baisse de 9,7% au premier trimestre de 2021 continue de baisser au deuxième trimestre 2021. Cette baisse est consécutive à la contraction des industries des matériaux mi-

néraux de 56,3% et des industries agro-alimentaires de 26,2. Toutefois, cette baisse a été atténuée essentiellement par la croissance de la branche électricité, eau et gaz (+38,8%). En revanche, la baisse des prix des produits des brasseries du Tchad aurait stimulé la consommation et par voie de conséquence booster la production, on note une hausse de 156,5% des industries agro-alimentaires par rapport au même trimestre de l'année précédente.

En outre, avec l'amélioration de la situation par rapport à la pandémie, la production de l'industrie pétrolière a progressé ce deuxième trimestre 2021 (+8,5%) par rapport au trimestre précédent.

3. Synthèse Conjoncturel du deuxième trimestre 2021

La situation conjoncturelle au Tchad est mitigée malgré la levée des mesures barrières prises par les autorités pour circonscrire la propagation de la pandémie de covid-19.

Sur le plan industriel, l'activité continue de baisser après celle constatée au premier trimestre de 2021. Le deuxième trimestre de 2021 est marqué par une baisse de 0,7% en glissement trimestriel de la production industrielle. Cette contreperformance a été principalement le fait du recul de 53,3% des industries des matériaux minéraux suivies de 26,2% des industries agro-alimentaires. Par ailleurs, dans une moindre mesure, la branche imprimerie s'est contractée de 4,1%. Le volume de production de pétrole brut a connu une légère baisse de 0,7% en glissement annuel. Cette baisse de la pro-

duction pétrolière s'explique par la contreperformance des entreprises d'extraction de pétrole brut conséquence des perturbations liées aux grèves sur le site pétrolier. Les exportations pétrolières quant à elles, ont baissé de 12,2% en glissement trimestriel suite à la cessation d'activités de Glencore.

Sur le front des prix à la consommation, on note une progression de 1,8% du niveau général des prix au deuxième trimestre 2021, après une baisse de 2,2% constatée au premier trimestre. L'inflation trimestrielle est ressortie à 0,1% au deuxième trimestre 2021.

Du côté des finances publiques, à fin mars 2021, les recettes ont connu un taux de réalisation de 18,1%, elles se chiffrent à 151,826 milliards pour une prévision de 838,449 milliards. Elles sont composées pour 91,8% des recettes fiscales, 8,1% des aides, dons et

subventions et 8,2% des recettes non fiscales. En glissement annuel, les recettes budgétaires sont en hausse de 28,02%.

Quant aux dépenses, à fin mars 2021, on note une exécution de 10,9% dont 23,5% pour les dotations des pouvoirs publics et 6,3% de l'intervention de l'Etat (transferts et subventions).

Sur le plan monétaire, à fin avril 2021, la masse monétaire s'est affermie de 15,7% en glissement annuel par rapport à un an plutôt. En outre, les crédits intérieurs sont en progression de 16,0% dont 23,1% de hausse pour les créances nettes sur l'Etat et 8,0% pour les créances sur l'administration Central comparée à fin mars 2020. En revanche, les avoirs extérieurs nets ont connu une contraction de 101,0% sur la période.

4. Les Comptes Nationaux

Rebasage des comptes du Tchad sous le Système de Comptabilité Nationale 2008 avec 2017 comme année de base et la production des comptes de la première année courante

L'INSEED s'est engagé, en 2017, dans un processus de révision du système des comptes nationaux afin de doter le Tchad d'un système de comptabilité nationale performant et conforme aux recommandations internationales en matière de bonnes pratiques. Cette révision a été marquée par le rebasage des comptes conduisant à la production des comptes de la première année courante et à l'organisation d'un webinaire d'évaluation.

A cet effet, le service des comptes nationaux a procédé au changement d'année de base et de la migration vers le Système de

Comptabilité Nationale (SCN) de 2008 avec l'utilisation d'un nouveau logiciel, le module ERETES. Les travaux engagés par l'INSEED avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers ont permis de disposer des comptes de l'année de base 2017, ainsi que ceux de la première année courante 2018. Les comptes de l'année de base ont été examinés lors d'un webinaire d'évaluation par les pairs.

Ce webinaire tenu du 09 au 11 février 2021 a vu la participation des institutions partenaires : AFRISTAT, AFRITAC/FMI, Banque Mondiale, BAD, CEA, BEAC, CEMAC, CEEAC et des pays tels que Bénin, Cameroun, Gabon, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Togo, Tunisie. Lors des séances de travail, l'équipe des comptes nationaux a eu le temps de présenter les points essentiels des travaux effectués. Après une exposition

sur les sources des données utilisées, les méthodes de traitements appliqués, et les résultats obtenus, les experts ont enrichi les discussions en faisant des remarques et suggestions pertinentes. Depuis la fin de ce webinaire, le service est en train d'intégrer les différentes recommandations pour améliorer la qualité des comptes.

En perspective, le service envisage produire :

- o le Tableau des Comptes Economiques Intégrés ;
- o une série retropolée des comptes ;
- o les comptes de l'année courante 2019.
- o la Matrice de Comptabilité Sociale.

**Par AHMAT HACHIM SOULEYMANE
ET FANGAMLA**

ACTIVITES DES SERVICES STATISTIQUES SECTORIELS

1. Direction de la Statistique Agricole (DSA)

**Journées-bilan de la campagne agricole 2020-2021 et de programmation de la campagne agricole 2021-2022
Couplé au lancement officiel de la campagne agricole 2021-2022**

En vue d'apporter des réponses tangibles et soutenues aux récurrentes situations d'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, le Ministère en charge de l'agriculture organise chaque année, des journées-bilan de la campagne agricole qui s'achève et la planification des activités de celle qui démarre.

Pour l'année 2021, le Ministère du Développement Agricole a organisé du 1^{er} au 05 Juin 2021 à Mara dans la Province du Hadjer-Lamis, les journées-bilan 2020-2021 et de programmation de la campagne agricole 2021-2022 en couplage avec le lancement officiel de la nouvelle campagne agricole. Le thème de la Campagne 2021-2022 est « Renforcer la Gouvernance et le Partenariat Public-Privé pour une Transformation de l'Agriculture tchadienne ».

La réunion a pour objectif global de faire l'état des lieux des résultats de la campagne agricole 2020-2021 en vue d'une meilleure planification des actions prioritaires et pertinentes pour la nouvelle campagne 2021-2022. Plus précisément, la réunion est conçue pour examiner le bilan des exercices passés et adopter le plan d'action pour la prochaine campagne, renforcer la synergie multi-acteurs pour l'appropriation des objectifs, des résultats et des actions prioritaires de la campagne agricole 2021-2022 et de disposer d'un outil harmonisé de suivi-évaluation de la campagne agricole.

Plusieurs acteurs ont pris part à cette assemblée, dont les représentants de certains départements sectoriels intervenant dans le développement rural, les représentants des partenaires techniques et financiers, des délégations provinciales du Ministère du Développement Agricole, des programmes et projets sous tutelle, des représentants des organisations des producteurs, des femmes et des jeunes, et des ONG.

I- CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par quatre (4) temps forts. Elle a démarré

par une minute de silence observée en mémoire du Feu Maréchal du Tchad, puis s'en est suivi le mot de bienvenue du Délégué du Gouvernement auprès de la Commune de N'Djamena, le remerciement du président du Comité d'organisation des JBP et enfin le discours d'ouverture de Madame le Ministre du Développement Agricole.

Prenant la parole, le Délégué du Gouvernement auprès de la Commune de N'Djamena, M. DJIBER YOUNOUSS a souhaité la bienvenue aux participants et s'est félicité de la présence massive desdits participants qui témoigne à suffisance l'importance accordée aux Journées-bilans. Ensuite, il a rappelé que les JBP 2021/2022 s'organisent dans un contexte difficile marqué par la Pandémie du COVID-19 et la mort tragique du Maréchal. Il a fini ses propos en invitant les participants à faire un bon diagnostic de la problématique de la pauvreté et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le Directeur Général du Ministère M. HASSANTY OUMARCHAÏB par ailleurs, président du Comité d'organisation, a présenté les excuses du Comité pour les désagréments suite à l'envoi tardif des invitations, indépendamment de sa volonté. En outre, il a évoqué le contexte difficile marqué par la Pandémie de COVID-19 dans lequel ces assises se tiennent. Pour la santé de tous, il a exhorté les participants pour le respect des mesures barrières et le Canevas de présentation des rapports proposé afin d'harmoniser la nature des informations à communiquer. Le souci d'harmonisation vise entre autres : (i) disposer des résultats quantitatifs et qualitatifs pour mettre en exergue les activités réalisées ; et (ii) aligner la programmation des activités prévues sur les axes stratégiques du PQDAT et PNISR. Enfin, il a rappelé que chaque institution présente son programme d'action conformément aux cinq Axes stratégique définis pour le Secteur agricole.

La Ministre du Développement Agricole, Mme KAMOUQUE née DENE-ASSOUM, dans son intervention, a souhaité la bien-

venue et un agréable séjour aux participants. Elle a situé le contexte dans lequel les journées bilans se tiennent à savoir, la transition qui se met en place dans des conditions de ressources limitées pouvant impacter sur la programmation des activités. Elle a rappelé ensuite, l'objectif de développement assigné au secteur agricole qui est : « éliminer la faim, d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et contribuer à la croissance économique nationale ». Elle a révélé que l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle montre que certaines personnes vulnérables ont besoin d'une assistance alimentaire immédiate. Aussi, a-t-elle rassuré qu'un Plan National des Réponses est élaboré pour apporter une assistance à ces vulnérables.

Elle a lancé les travaux des journées bilans en rassurant une fois de plus les participants qu'en dépit de différentes contraintes, des dispositions sont d'ores et déjà prises pour que la campagne agricole 2021-2022 se déroule dans de bonnes conditions afin d'atteindre l'objectif que le Ministère s'est fixé.

Ces dispositions sont entre autres : (i) Les informations sur les prévisions saisonnières seront largement partagées et leur mise à jour sera faite régulièrement ; (ii) les Conseillers Agricoles intégrés à la Fonction Publique seront totalement redéployés dans les zones de production ; (iii) les semences de cultures pluviales, les engrais et les produits seront positionnés ; (iv) le processus de rétrocession des tracteurs entamé sera poursuivi et renforcé par la mise à disposition de charrues et autres équipements à traction animale ; (v) Le Plan National de Réponses à la situation alimentaire et nutritionnelle continuera à être partagé pour que le gap de financement soit résorbé afin de rendre effective l'assistance prévues aux populations vulnérables.

La cérémonie d'ouverture s'est achevée par une photo de famille.

II- DEROULEMENT DES TRAVAUX

Après la mise en place du présidium, la présentation des participants et l'adoption de l'agenda soumis aux participants, plusieurs présentations ont été faites par les Directions Techniques du Ministère, les Organismes sous tutelle, les projets et programmes, les Délégations provinciales de l'Agriculture, les Partenaires Techniques et Financiers et les Producteurs.

2.1. Présentation des résultats définitifs de la Campagne Agricole 2020-2021

La Direction de la Production et de Statistique Agricole a présenté les résultats définitifs de la campagne.

a. Evolution de la production céréalière définitive 2020/2021

La production céréalière de la campagne agricole 2020/2021 est esti-

b. Evolution de la production céréalière (globale) par habitant 2020-2021

La variation de la production céréalière par habitant pour la campagne 2020/2021, par rapport à l'année dernière et à la moyenne quinquennale, enregistre des légères baisses respectivement de 1,0% et 4,0% (tableau2).

Tableau 2 : Comparaison des productions céréalières (globales) par habitant (tonne)

c. Evolution de la production de rente 2020-2021

La production des oléagineux et des légumineuses de la campagne agricole 2020/2021 est estimée à 1 196 695 tonnes contre 1 243 825 tonnes

mée à 2 882 262 tonnes. Comparée à celle de l'année dernière, elle est légèrement en baisse de 1,5%. Cette situation est due beaucoup plus à la baisse de production (3,3%) enregistrée dans la zone soudanienne à cause des séquences sèches enregistrées dans certaines localités de cette zone.

Par rapport à la moyenne de cinq dernières années, la production céréa-

lière est en hausse de 3,0%. Les zones soudanienne et sahéliennes ont enregistré toutes deux des hausses respectives de 2,6% et 4,0%. (Cf. Tableau 1)

Le bilan céréalier brut de la campagne agricole 2020-2021 fait ressortir un déficit brut de 187 547 tonnes. En incluant les importations et les exportations, le bilan céréalier dégage un déficit net de 17 148 tonnes.

Tableau 1: Variation de la production céréalière (tonne)

CAMPAGNE AGRICOLE	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	BERBERE	BLE	TOTAL
DEF 2020/2021	686 584	970 242	407 371	278 053	538 197	1 815	2 882 262
2019/2020	717 621	972 516	414 606	290 563	528 373	1 872	2 925 551
MOY 5ans	690 442	946 564	408 458	262 968	488 041	1 598	2 798 071
VAR DEF 2020 %2019	-4,3%	-0,2%	-1,7%	-4,3%	1,9%	-3,0%	-1,5%
VAR DEF 2020 %MOY	-0,6%	2,5%	-0,3%	5,7%	10,3%	13,6%	3,0%

Source : DPSA/INSEED

Campagne agricole	Production (T)	Population	Production par habitant (Kg/hbt)
2020/2021	2 882 262	16 244 513	177
2019/2020	2 925 551	16 244 513	180
Moy 5ans	2 798 071	15 184 352	184
Var 2021%2020			-1%
Var 2021 % Moy 5 ans			-4%

Source : DPSA/INSEED

l'année dernière, soit une baisse de 3,8%. Il convient de signaler que cette baisse est plus observée pour le sésame (7,2%) et l'arachide (3,8%). Par contre, le niébé enregistre une légère hausse (1,1%).

Par rapport à la moyenne de cinq dernières années, cette production est en hausse de 4,0%. Toutes les spéculations enregistrent des hausses, sésame (18,4%), arachide (0,8%) et niébé (5,3%) (Cf. Tableau 3).

Tableau 3 : Comparaison des productions de rente (tonne)

CAMPAGNE AGRICOLE	ARACHIDE	SESAME	NIEBE	TOTAL
DEF 2020/2021	840 035	202 074	154 586	1 196 695
2019/2020	873 228	217 694	152 903	1 243 825
MOY 5 ANS	833 677	170 661	146 759	1 151 097
VAR DEF 2020 % 2019	-3,8%	-7,2%	1,1%	-3,8%
VAR DEF 2020 % MOY	0,8%	18,4%	5,3%	4,0%

Source : DPSA/ANADER

Les présentations se sont poursuivies conformément à l'agenda adopté par les participants, suivant les axes stratégiques du Plan Quinquennal de Développement de l'Agriculture du Tchad (PQDAT). Les Directions Générales Techniques, les Directions Techniques et Organismes sous tutelle, les projets et

programmes du Ministère de Développement Agricole se sont relayés pour partager le contenu de leur présentation selon le canevas proposé.

III-PLAN D'ACTION OPERATIONNEL 2021-2022

Après le bilan de la campagne 2020-2021, un Plan d'Action Opérationnel pour la campagne 2021-

2022 a été élaboré. Ce plan a pour objectif de booster la production agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population tchadienne. Le coût global de ce plan est de 33 733 139 905 FCFA.

Par HASSAN IZZO
ABAKAR

REUNIONS, ATELIERS ET SEMINAIRES

1. Atelier de formation sur le ciblage des politiques de réduction de la pauvreté

Un atelier de formation sur le ciblage des politiques de réduction de la pauvreté a été organisé conjointement par l'UNICEF et l'INSEED du 21 au 23 juin 2021 dans la salle de réunions de l'UNICEF.

L'atelier a commencé par les mots de bienvenue prononcés par le Chef de la Division des Politiques Sociales de l'UNICEF M. ADEMONKOUN RODOLPHE MISSINHOUN. Dans ses propos liminaires, il a rappelé aux participants l'importance de cet atelier. Il s'est ensuite appesanti sur la nécessité de rendre l'INSEED opérationnel dans l'exercice de ciblage afin de pouvoir mieux répondre aux sollicitations de Gouvernement et les partenaires dans les cadres de mise en œuvre des programmes.

Par ailleurs, il a suggéré au Directeur de Statistiques Démographiques et Sociales d'organiser un atelier de formation sur le ciblage des politiques de réduction de la pauvreté avec les sectoriels.

Prenant la parole, le Directeur de Statistiques Démographiques et Sociales M. AHMAT ABDERAHIM ABBO a salué au nom de l'INSEED cette initiative entre les deux institutions et a ensuite remercié l'UNICEF dans tous ses accompagnements techniques et financiers notamment dans les enquêtes. Il a sollicité davantage des appuis techniques et financiers dans le cadre de ciblage des ménages et personnes vulnérables. Pour finir ses propos, il a réitéré ses remerciements à l'UNICEF et

exhorte les participants à une bonne concentration pour un bon suivi des cours. Quatre modules étaient inscrits au programme à savoir:

Module 1 : Le ciblage des politiques publiques de réduction de la pauvreté : Théorie

Module 2 : Les différentes méthodes de ciblage des pauvres : Théorie

Module 3 : Le classement par la richesse (participatory wealth ranking)

Module 4 : Le test multidimensionnel des moyens d'existence ou proxy means testing

Par
NOUBADIGNIM RONELYAM-BAYE/AHMAT
ABDERAHIM ABBO

DIVERS

1. RESULTAT DES CONCOURS DE STATISTIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

Résultats aux concours d'entrée dans les écoles régionales

Cette année, le Tchad compte 25 lauréats aux concours d'entrée aux Ecoles et Instituts Supérieurs de Statistique de Yaoundé (Cameroun), d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et de Dakar (Sénégal) et l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) de Yaoundé (Cameroun).

Tableau : Répartition des lauréats 2022 par domaine et cycle

Domaine	Type	Nombre
Statistique	Analyse statistique	13
	ISE Cycle long	6
	Total Statistique	19
Démographie	Concours Voie A	1
	Concours Voie B	5
	Total Démographie	6
Total		25

EQUIPE DE REDACTION

Le Directeur de publication :

Dr BARADINE ZAKARIA MOURSAL

Le Rédacteur en chef :

SENOUSSI YOUSOUF HASSAN

MEMBRES DU COMITE DE REDACTION

ABDOULAYE BAHAR BACHAR

AHMAT ABDERAHIM ABBO

AHMAT SOULEYMANE HACHIM

AMANE TATOLOUM

ATOKARE Alexis

BANDOUMAL OUAGADJIO

CHERIF OUSMANE ABDOULAYE

DOUZOUNET MALLAYE

FANGALMLA MARANDI

GAGUE Ngangtar

GOGNIN Gomdigué

HASSAN IZZO ABAKAR

MANTOBAYE MOUNDIGBAYE

NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE

RIRADJIM MADNODJI

INSTITUTION

FNDS

INSEED

INSEED

FNDS

INSEED

BPE

INSEED

DGSE/MEPDCI

INSEED

INSEED

INSEED

DSA/MA

INSEED

INSEED

INSEED